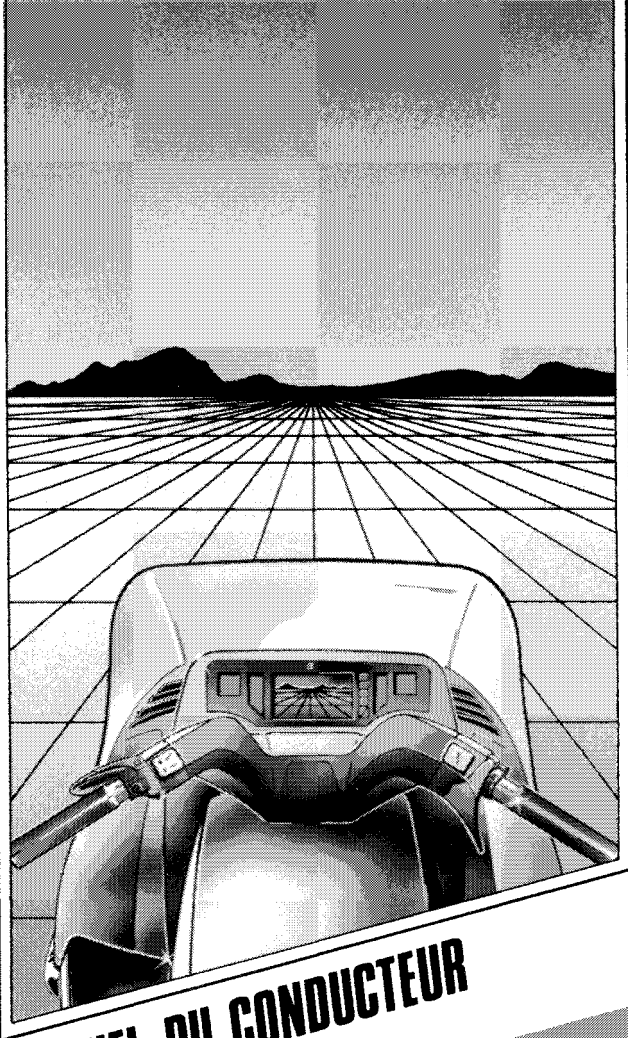


1985



MANUEL DU CONDUCTEUR

Formula Plus
Formula MX

414 5307 00

modèle _____

no d'identification _____

date d'achat _____

expiration de la garantie _____

Faire remplir par le concessionnaire au moment de la vente

ESTAMPILLE DU CONCESSIONNAIRE

SERVICE APRÈS-VENTE
BOMBARDIER INC.
VALCOURT, QUÉBEC
CANADA, JOE 2L0



Les marques de commerce suivantes
sont des marques de Bombardier Inc.

BOMBARDIER	EVEREST	MOTO-SKI
SKI-DOO	CITATION	FUTURA
ALPINE	OLYMPIQUE	SPIRIT
BLIZZARD	T'NT	NUVIK
CARRY-BOOSE	NORDIK	MIRAGE
ÉLAN	SKANDIC	SUPER SONIC
ELITE	SAFARI	ULTRA SONIC
GRAND PRIX SPÉCIAL		SONIC
		FORMULA


AVANT-PROPOS

Ce Manuel du conducteur ainsi que le "Guide de sécurité pour le motoneigiste" ont pour but d'aider le conducteur de motoneige à se familiariser avec son véhicule, son fonctionnement et les différentes phases de son entretien, et de lui fournir de précieux conseils au regard d'une conduite sûre. Chacun de ces manuels devrait être gardé en permanence dans le véhicule.

Pour toute question concernant la garantie et ses applications, veuillez consulter la section "Questions les plus fréquentes", ou adressez-vous à votre concessionnaire.


Le présent manuel fait usage des symboles qui suivent.

 **AVERTISSEMENT:** Avertit d'un risque de blessure.

 **ATTENTION:** Avertit d'un risque d'endommagement du véhicule ou d'une pièce.

 **REMARQUE:** Annonce une information supplémentaire.

Une bonne compréhension des informations données dans ce manuel permettra au conducteur d'utiliser son véhicule de façon adéquate.

 **AVERTISSEMENT:** Les moteurs et pièces composantes identifiés dans ce manuel ne devraient pas être utilisés avec des produits autres que ceux mentionnés en page couverture de ce manuel.

La plupart des données sont imprimées à la fois en unités métriques et en unités ordinaires (système impérial). Dans les cas où il n'est pas nécessaire d'obtenir une grande précision, certains résultats de conversion sont complétés en chiffres ronds, pour plus de facilité.

Pour de plus amples informations sur l'entretien et la réparation, il est possible d'obtenir du fabricant un Manuel de réparation complet.

SÉCURITÉ SUR MOTONEIGE

Prenez toujours les précautions suivantes:

- Vérifiez si l'accélérateur fonctionne librement avant de faire démarrer le moteur.
- Pour arrêter le moteur, actionnez l'interrupteur d'urgence, le capuchon coupe-circuit, ou coupez le contact avec la clé.
- Nettoyez le phare, le feu arrière et le feu d'arrêt, puis vérifiez leur fonctionnement.
- Ne jamais mettre le moteur en marche lorsque la courroie d'entraînement, et le garde-courroie et/ou le garde-poulie ne sont pas en place.
- Ne jamais mettre le moteur en marche lorsque la chenille n'est pas en contact avec le sol.
- Il est dangereux de mettre le moteur en marche lorsque le capot n'est pas en place.
- L'essence est un liquide inflammable, donc dangereux. Pour vous en servir, choisissez un endroit bien aéré et arrêtez le moteur. Ne fumez pas. Tenez loin de la flamme nue et des étincelles. Si vous décelez des émanations d'essence, vous devez en déterminer la cause immédiatement et remédier à cette situation.
- Maintenez toujours votre véhicule en parfait état.
- Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler sur l'asphalte, la terre battue ou autres surfaces abrasives. Il en résulte une usure excessive des pièces.
- Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler dans les rues ou sur les routes publiques. Cette pratique est d'ailleurs interdite dans la plupart des provinces et des états.
- N'installez que des pièces de rechange standard et jamais de plaques pour augmenter l'écartement des skis, de pare-chocs ou de portebagages, etc., car ces pièces pourraient compromettre la stabilité et la sûreté du véhicule. Évitez d'ajouter des accessoires qui modifieraient la forme de base du véhicule.
- Lorsque le véhicule doit demeurer à l'extérieur pour la nuit ou pour une longue période, il est recommandé de le protéger des intempéries en le recouvrant d'une bâche.
- Ne lubrifiez pas les câbles d'accélérateur et/ou de frein, ni leur gaine.
- N'effectuez que les opérations de lubrification et d'entretien décrites dans ce manuel. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté.
- Le système de refroidissement du moteur ne donnant son plein rendement que lorsque le véhicule est en mouvement et qu'il circule sur la neige, il n'est pas recommandé de laisser tourner le moteur au ralenti pendant de longues périodes, ni de circuler sur surface glacée. Il pourrait en résulter des dommages au moteur.
- Pour déposer le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement, placer d'abord un chiffon sur le bouchon et laisser échapper la pression en dévissant partiellement le bouchon (1ère encoche). Ne jamais vider ni remplir le système de refroidissement lorsque le moteur est chaud.
- Ces motoneiges sont monoplaces: seul le conducteur peut y monter.
- La performance de ce véhicule peut excéder considérablement la performance de toute autre motoneige que vous ayez pu essayer auparavant. En conséquence, l'utilisation de ce véhicule par un débutant n'est pas à conseiller.
- Ce véhicule offre une maniabilité et une stabilité exceptionnelles sur terrains cahoteux, et ce, même à haute vitesse. En conséquence, vous pouvez vous déplacer plus vite que vous ne le réalisez, soyez vigilant.
- Si, lors de réparation ou de démontage, il y a lieu de déposer un contre-écrou de nylon, toujours le remplacer par un neuf. Serrer au couple recommandé dans le Manuel de réparation.

VEUILLEZ PRENDRE NOTE DE TOUS LES PASSAGES MARQUÉS "ATTENTION" ET "AVERTISSEMENT" QUI SE TROUVENT DANS CE MANUEL ET SUR LE VÉHICULE.

CE MANUEL DOIT DEMEURER AVEC LE VÉHICULE AU MOMENT D'UNE REVENTE.

TABLE DES MATIÈRES

GARANTIE LIMITÉE 1985	4
QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES	6
LISTE DES DISTRIBUTEURS	8
IDENTIFICATION DU VÉHICULE	9
COMMANDES	
Manette d'accélérateur, manette du frein, interrupteur d'allumage/éclairage, commutateur d'éclairage, interrupteur d'urgence, capuchon coupe-circuit, démarreur manuel, amorceur, guidon ajustable, indicateur de vitesse, compte-tours, indicateur de température, lampe témoin du niveau d'huile à injection, lampe témoin du feu de route, indicateur électrique du niveau d'essence, jauge d'essence, bouchon du réservoir à injection, ouverture du capot, sac d'outils, porte-fusible, support pour courroie d'entraînement de rechange	10
RODAGE	
Rodage du moteur et de la courroie, révision-10 heures, vérifications à effectuer	13
CARBURANT	
Type d'essence recommandé, type d'huile recommandé, système à injection d'huile	15
AVANT DE DÉMARRER	
Vérifications à effectuer	16
DÉMARRAGE	
Démarrage manuel, dernière vérification, démarrage en situation d'urgence	16
LUBRIFICATION	
Fréquence, mécanisme de direction et suspension avant, essieu moteur, arbre de renvoi (frein à disque et poulie menée), suspension à glissières, niveau d'huile du carter de chaîne, valve rotative, système à injection d'huile	17
ENTRETIEN	
Tableau, dépose du garde-courroie, dépose de la courroie d'entraînement, état de la courroie d'entraînement, courroie d'entraînement neuve, état du frein, réglage du frein, bougies, état de la suspension, réglage de la suspension, état de la chenille, tension et alignement de la chenille, poulie motrice, tendeur de chaîne d'entraînement, mécanisme de direction et suspension avant, réglage de la direction et du carrossage des jambes de ski, attaches du silencieux, écrous de culasse, écrous de support moteur, réglage des carburateurs, système à injection d'huile, courroie du ventilateur, système de refroidissement, visée du faisceau, remplacement des ampoules, inspection générale	23
REMISAGE	
Chenille, suspension, skis, commandes, carter de chaîne, poulie motrice, lubrification du moteur et de l'amorceur, réservoir à essence et carburateurs, système de refroidissement, châssis, inspection générale	32
MISE EN ORDRE	
Vérifications à effectuer	36
INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT	37
OUTILS	39
FICHE TECHNIQUE	40
SCHÉMA DE CÂBLAGE	43
GUIDE SI	44
CHANGEMENT D'ADRESSE OU TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ	45

GARANTIE LIMITÉE 1985

1 - DURÉE

BOMBARDIER®INC., en tant que fabricant, garantit chaque motoneige BOMBARDIER® 1985 vendue au détail, comme véhicule neuf et non utilisé, par un concessionnaire autorisé BOMBARDIER pour:

- 12 mois consécutifs.

2 - CE QUE BOMBARDIER FERA

Pendant ladite période de garantie, BOMBARDIER s'engage à réparer et/ou remplacer, à son choix, les pièces qui, dans des conditions normales d'usage et d'entretien, présenteront une défectuosité de matériau et/ou de fabrication. Le remplacement par une pièce d'origine BOMBARDIER et/ou la réparation sera effectuée sans frais de pièces ou de main-d'oeuvre, par un concessionnaire autorisé BOMBARDIER.

3 - TOUT TRAVAIL SOUS GARANTIE SERA EFFECTUÉ À LA CONDITION SUIVANTE

Que le client présente au concessionnaire chargé du travail, la copie cartonnée de la Carte d'enregistrement de garantie BOMBARDIER qu'il a reçue du concessionnaire à l'achat de son véhicule.

4 - TRANSFERT

La présente garantie peut être transférée au(x) propriétaire(s) subséquent(s), pour le reste de sa durée, à partir de la date de la première vente.

5 - EXCLUSIONS — NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

- Les pièces endommagées par une usure normale, comme, entre autres:
 - courroies d'entraînement
 - glissières
 - bougies
 - ampoules
 - lisses de ski
- les pièces de rechange et/ou accessoires qui ne sont pas d'origine BOMBARDIER;
- les dommages résultant de l'installation de pièces autres que les pièces d'origine BOMBARDIER;
- les dommages causés par un manque à satisfaire aux règles d'entretien décrites dans le Manuel du conducteur, étant entendu que toutes les opérations d'entretien y compris les frais de main-d'oeuvre, le coût des pièces, les lubrifiants, les mises au point et/ou les réglages seront aux frais du client;
- une batterie humide;
- les véhicules conçus et/ou utilisés pour fins de compétition;
- tous les accessoires facultatifs installés sur la motoneige; tous les accessoires et pièces de rechange sont assujettis à leur garantie particulière, s'il en est;
- les dommages résultant d'un accident, d'un incendie ou d'autres événements fortuits, d'une mauvaise utilisation du véhicule, d'un abus ou d'une négligence;

-
- les dommages résultant de l'utilisation de la motoneige sur des surfaces autres que celles de neige;
 - les dommages résultant de modifications de la motoneige non approuvées par écrit par BOMBARDIER;
 - les pertes subies par le propriétaire comme, entre autres, les frais de transport, remorquage, appels téléphoniques, taxi, ou tous autres dommages indirects.

6 - GARANTIE DE LA BATTERIE:

- 12 mois consécutifs (divisés proportionnellement).

La garantie offrira pleine protection (100%) à partir de la date d'achat de la motoneige jusqu'au 30 avril suivant. Le reste de la période de 12 mois sera divisé proportionnellement comme suit:

- 50% du 30 avril au 1er décembre
- 40% du 1er décembre au 31 décembre
- 30% du 1er janvier à la fin de la garantie

7 - GARANTIES EXPRESSES OU IMPLICITES

La présente garantie confère des droits spécifiques à son titulaire, lequel peut également avoir d'autres droits juridiques, variables d'un état à l'autre, ou d'une province à l'autre. Là où elle s'applique, la présente garantie remplace expressément toute autre garantie légale ou contractuelle, expresse ou implicite de BOMBARDIER INC., ses distributeurs et/ou ses concessionnaires autorisés, y compris toute garantie d'accommodement pour quelque raison que ce soit; autrement, la durée de la garantie implicite se limite à la durée de la présente garantie. Toutefois, certains états ou certaines provinces n'admettant aucune limite quant à la durée d'une garantie implicite, la limitation ci-avant peut ne pas s'appliquer.

Certains états ou certaines provinces n'admettent pas l'exclusion ou la limitation portant sur les dommages imprévus ou indirects; par conséquent cette limitation ou exclusion peut ne pas s'appliquer.

Nul n'est autorisé à modifier, verbalement ou par écrit, la présente garantie ni à offrir une autre garantie que la présente. Dans le cas où cette indication ne serait pas respectée, ni BOMBARDIER ni aucune autre personne, ne pourra être tenue responsable de modifications apportées à la présente garantie.

8 - FACE À UN PROBLÈME

Face à un problème d'entretien ou à quelqu'autre difficulté, nous vous suggérons:

1. d'essayer de résoudre le problème avec votre concessionnaire ou son gérant de service;
2. si le concessionnaire ne peut résoudre le problème, d'écrire à votre distributeur régional (voir "Liste des distributeurs" dans le Manuel du conducteur);
3. si votre cas n'est toujours pas réglé, de nous écrire finalement à:

Bombardier Inc.
Département de Service
Division des produits récréatifs
Valcourt, Québec, Canada, JOE 2L0

Février 1984
Bombardier Inc.
Valcourt, Québec, Canada, JOE 2L0

®* Marques de commerce de Bombardier Inc.

QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

Q: Pourquoi ma motoneige doit-elle être enregistrée? Car en fait, ma facture atteste la date d'achat de mon véhicule.

R: Votre garantie est valide chez n'importe quel concessionnaire autorisé du produit en question. La carte d'enregistrement constitue l'élément clé fournissant au concessionnaire tous les renseignements qui lui sont nécessaires pour remplir les formules de réclamation sous garantie. Les informations qu'elle contient servent également à communiquer aux clients un éventuel rappel sécuritaire.

Q. Qui doit envoyer la carte d'enregistrement à Bombardier?

R. Le concessionnaire. Cependant, le client doit s'assurer qu'elle a bien été envoyée. Il se peut que la compagnie vous contacte advenant un rappel de votre véhicule ou une campagne de garantie particulière.

Q: J'ai acheté ma motoneige dans la province de Québec, mais c'est en Ontario que je l'utilise. Est-ce que le concessionnaire de ma région en Ontario peut accepter d'effectuer sur ma motoneige les travaux couverts par la garantie?

R: Oui, n'importe quel concessionnaire en Amérique du Nord peut effectuer les réparations couvertes par la garantie, à condition que le client lui présente sa Carte d'enregistrement de garantie.

Q: Où puis-je trouver les renseignements concernant la lubrification et l'entretien de ma motoneige?

R: Dans le Manuel du conducteur.

Q: Est-ce que la garantie peut devenir nulle si je n'utilise ou n'entretiens pas ma motoneige neuve exactement comme l'indique le Manuel du conducteur?

R: La garantie d'une motoneige neuve ne peut devenir nulle. Toutefois, si un bris ou une panne surviennent à la suite d'une utilisation ou d'un entretien non conformes au Manuel du conducteur, CE bris ou CETTE panne ne seront pas couverts par la garantie. Il en va de même des opérations de mise au point effectuées par le client, comme le réglage de l'allumage, du carburateur, de l'injection d'huile et/ou du mélange d'huile.

Q: Pourriez-vous donner quelques exemples d'usage anormal, de négligence ou d'abus?

R: Ce sont là des termes généraux dont le sens, dans bien des cas, se recoupe. Pour être plus précis et concret, mentionnons les exemples suivants: fonctionnement du véhicule jusqu'à épuisement d'huile, bris de la chaîne dû à un manque de lubrification, bris d'une pièce dû à une utilisation du véhicule alors qu'une autre pièce était cassée ou endommagée, etc. Pour toute question relative au fonctionnement ou à l'entretien de votre véhicule, bien vouloir consulter votre concessionnaire.

Q: Quels sont les frais qui reviennent au client pendant la période de garantie?

R: Tous les frais provenant de l'entretien normal du véhicule, des réparations non couvertes par la garantie, d'accidents, de collisions, de même que le coût de l'huile et des bougies, ainsi que les dommages indirects, comme le stipule la garantie.

Q: Les pièces de rechange d'origine Bombardier utilisées lors de réparations sous garantie sont-elles couvertes par la garantie?

R: Oui, toute pièce d'origine Bombardier installée lors d'une réparation sous garantie par un concessionnaire autorisé est couverte jusqu'à expiration de la garantie du véhicule.

Q: Si je vends ma motoneige pendant que la garantie est encore en vigueur, le nouveau propriétaire pourra-t-il bénéficier du reste de la période de garantie?

R: Oui, pourvu que le véhicule ait déjà été enregistré auprès du fabricant. Il faut, de plus, que la carte de transfert de propriété qui se trouve à la fin de ce manuel, soit remplie et expédiée à Bombardier Inc.

Q: Comment puis-je obtenir de l'aide, advenant un problème?

R: Votre concessionnaire et Bombardier Inc. sont particulièrement soucieux de votre satisfaction, en tant qu'acheteur d'un produit Bombardier. Normalement tout problème qui pourrait survenir relativement à l'achat ou à l'utilisation de votre motoneige sera réglé par la division du Service ou celle des Ventes, chez votre concessionnaire. Toutefois, il est bien évident qu'en dépit des meilleures intentions de chaque personne en cause, certains malentendus peuvent parfois se produire. Ainsi, en cas de problème qui n'aurait pas été résolu à votre satisfaction, nous vous suggérons de discuter de votre problème avec un des gérants chez votre concessionnaire. Il arrive souvent que les plaintes résultent d'un problème de communication et l'un des gérants saura alors régler promptement la question. Si le problème a déjà été soumis au gérant des ventes ou au gérant de service, contacter le concessionnaire lui-même ou le gérant général.

LISTE DES DISTRIBUTEURS

DISTRIBUTEURS CANADIENS

BOMBARDIER INC.
DISTRIBUTEUR DE L'EST DU CANADA
Division Atlantique
C.P. 670
Shediac, Nouveau-Brunswick, E0A 3G0
(506) 386-6117
**Îles-de-la-Madeleine, Nouvelle-Écosse,
Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard**

Division Québec
1350 Boulevard Nobel
Boucherville, Québec, J4B 1A1
(514) 655-6121
Province de Québec

Division de l'Ontario
230 Bayview Drive
Barrie, Ontario, L4N 4Y8
(705) 728-8600
Province de l'Ontario

BROOKS EQUIPMENT LIMITED
1616 King Edward Street
C.P. Box 985
Winnipeg, Manitoba, R3C 2V8
(204) 633-7247
**Colombie Britannique, Manitoba,
Saskatchewan, Alberta, Yukon**

CHARLES R. BELL LIMITED
Terre-Neuve, Labrador
Bureaux
- Riverside Drive
C.P. 1050
Corner Brook, Terre-Neuve, A2H 6J3
(709) 634-3533
- 81 Kenmount Road
C.P. 8127
St-Jean, Terre-Neuve, A1B 3N1
(709) 722-6700

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON
165 Boulevard Hymus
Pointe-Claire, Québec, H9R 1G2
(514) 697-8500
**Territoires du Nord-Ouest, District de Franklin,
Keewatin**

DISTRIBUTEURS AMÉRICAINS

BOMBARDIER CORPORATION
Tous les états (sauf Alaska)

BUREAUX DE SERVICE
- East Main Street Road
Malone, New York 12953
(518) 483-4411

- 4505 West Superior Street
C.P. 6106
Duluth, Minnesota 55806
(218) 628-2881

- C.P. 1569
Idaho Falls, Idaho, 83401
(208) 529-9510

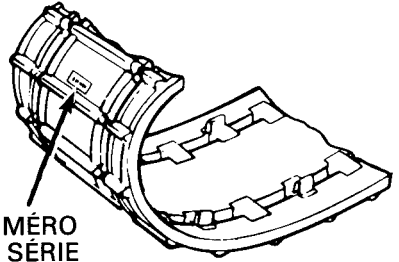
BUREAU NATIONAL DES VENTES
- O'Hare Lake Plaza
2350 Devon Avenue
Suite 150
Des Plaines, Illinois 60018
(312) 298-9540

MILLER EQUIPMENT AND RECREATIONAL
CENTER
1049 Whitney Road
Anchorage, Alaska 99501
(907) 274-9513
Alaska

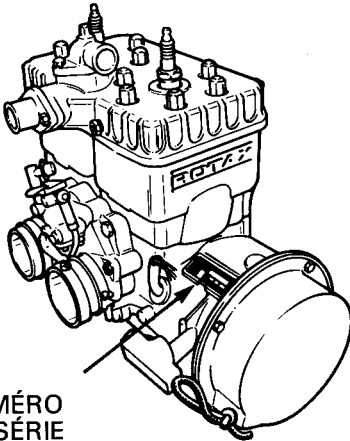
IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Pour une raison ou pour une autre, il se peut que vous ayez à produire, en certaines occasions, les numéros de série de votre motoneige (moteur, chenille, châssis). Ce serait le cas, par exemple, lors d'une réclamation à la garantie ou si votre véhicule était volé.

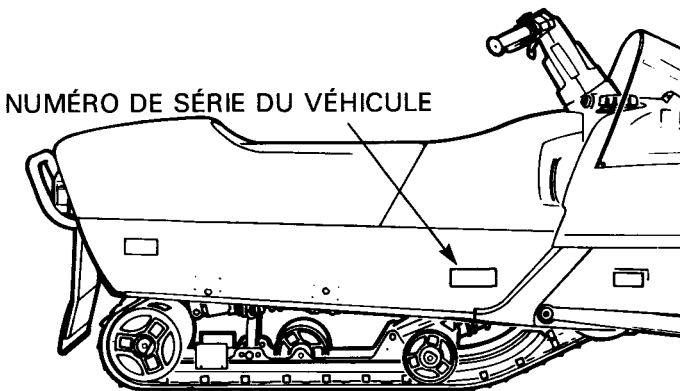
C'est pourquoi, nous vous indiquons la façon de retrouver facilement les numéros de série dont vous pouvez avoir besoin.



NUMÉRO
DE SÉRIE
DE LA CHENILLE



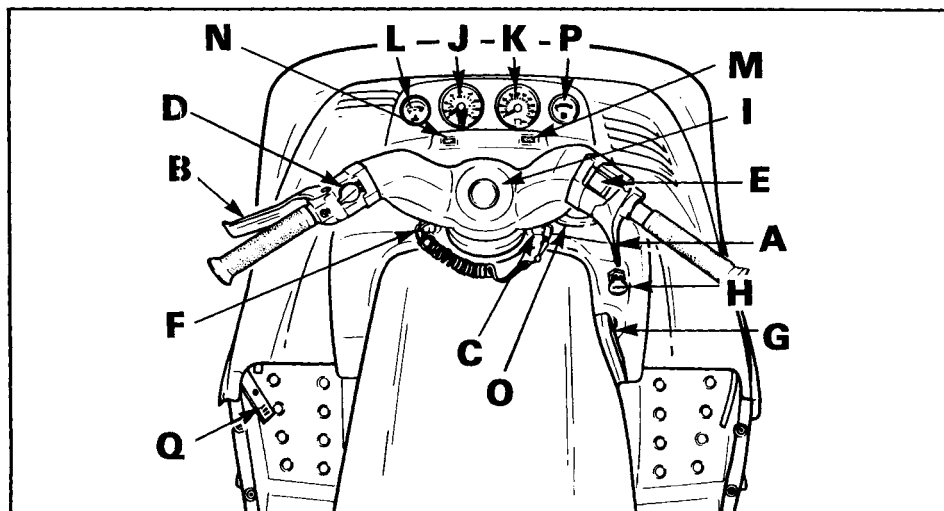
NUMÉRO
DE SÉRIE
DU MOTEUR



NUMÉRO DE SÉRIE DU VÉHICULE

○ **REMARQUE:** Il est fortement recommandé de prendre note de tous les numéros de série de votre véhicule et de les transmettre à votre compagnie d'assurances. Cette précaution s'avérerait sûrement des plus utiles en cas de vol.

COMMANDES



A) Manette de l'accélérateur

B) Manette du frein

C) Interrupteur d'allumage/éclairage

D) Commutateur d'éclairage

E) Interrupteur d'urgence

F) Capuchon coupe-circuit

G) Démarreur manuel

H) Amorçeur

I) Guidon ajustable

J) Indicateur de vitesse

K) Compte-tours (Formula Plus seulement)

L) Indicateur de température

M) Lampe témoin du niveau d'huile à injection

N) Lampe témoin du feu de route

O) Jauge d'essence/bouchon du réservoir

P) Indicateur électrique du niveau d'essence (Formula Plus seulement)

Q) Ouverture du capot

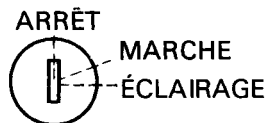
A) Manette de l'accélérateur

Fixée à la poignée droite du guidon. Le régime du moteur augmente et l'embrayage s'effectue en fonction de la pression exercée sur la manette de l'accélérateur. Le moteur revient automatiquement au ralenti dès que l'on relâche la manette.

B) Manette du frein

Fixée à la poignée gauche du guidon. Le freinage est proportionnel à la pression exercée sur la manette, au type de terrain et à son recouvrement de neige.

C) Interrupteur d'allumage/éclairage



Commutateur à 3 positions (ARRÊT/MARCHE/ÉCLAIRAGE). Pour faire démarrer le moteur, tourner la clé vers la droite (position MARCHE); pour l'arrêter, tourner vers la gauche (position ÉCLAIRAGE).

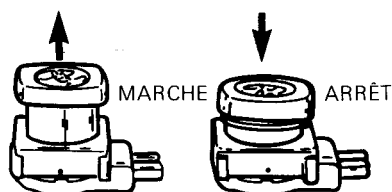
Pour allumer les feux alors que le moteur tourne, tourner la clé à la position ÉCLAIRAGE.

D) Commutateur d'éclairage

Placé sur la poignée gauche du guidon, le commutateur permet d'orienter le faisceau vers le haut (feu de route) ou vers le bas (feu de croisement).

E) Interrupteur d'urgence

Interrupteur à deux positions placé sur la poignée droite du guidon. Pour arrêter le moteur en cas d'urgence, pousser le bouton en position abaissée d'arrêt et appliquer simultanément les freins. Pour que le moteur démarre, le bouton doit être en position relevée de marche.



Position relevée
avant de démarrer

Position abaissée
pour arrêter le moteur

Dès la première sortie, le conducteur devrait se familiariser avec ce dispositif en l'actionnant à plusieurs reprises. Il développera ainsi un réflexe qui lui sera très utile en cas d'urgence.

◆ **AVERTISSEMENT:** Si le dispositif a été actionné dans une situation d'urgence, il faut repérer et corriger la défaillance avant de remettre le moteur en marche.

F) Capuchon coupe-circuit

Dispositif placé sous le guidon. Rattacher la corde du dispositif au conducteur (par exemple au poignet). Bien enfoncer le capuchon sur son réceptacle.

En cas d'urgence, retirer le capuchon de son réceptacle et le moteur s'arrêtera automatiquement.

○ **REMARQUE:** Le capuchon doit toujours être bien en place pour que le moteur fonctionne.

◆ **AVERTISSEMENT:** Si le capuchon coupe-circuit a été actionné pour cause d'urgence, il faut repérer et corriger la défaillance avant de remettre le moteur en marche.

G) Démarreur manuel

Dispositif à rebobinage automatique, placé à droite sur le tableau de bord. Pour faire démarrer le moteur, tirer la poignée.

H) Amorceur

Commande à deux positions, placée sous le guidon. Tirer et pousser 2 ou 3 fois le bouton pour faire fonctionner le dispositif. Toujours actionner l'amorceur pour démarrer lorsque le moteur est froid. L'emploi en est cependant inutile lorsque le moteur est encore chaud.

I) Guidon ajustable

- Déposer le coussinet de sécurité.
- Desserrer les quatre (4) boulons du guidon.
- Régler le guidon à la position désirée.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas régler le guidon à une position trop élevée afin d'éviter que la manette de frein ne vienne en contact avec le pare-brise, dans les virages.

- Le fixer en place en serrant les quatre (4) boulons.
- Réinstaller le coussinet de sécurité.

J) Indicateur de vitesse

Dispositif relié directement à l'essieu moteur. Cadran à lecture directe qui indique la vitesse du véhicule.

Un odomètre enregistre la distance totale parcourue en kilomètres.

K) Compte-tours

(Formula Plus seulement)

Cadran à lecture directe qui indique le nombre de tours/minute du moteur.

▼ **ATTENTION:** Le compte-tours est protégé par un fusible. S'il cesse de fonctionner, vérifier ce fusible et le remplacer s'il y a lieu. N'utiliser que des fusibles de 0.1 A, sinon le compte-tours sera endommagé.

L) Indicateur de température

L'indicateur donne la température du liquide de refroidissement du moteur. La température normale de fonctionnement est de 60°C (140°F), mais peut varier selon les conditions de conduite. Si, toutefois, la température dépasse 100°C (210°F), ralentir et circuler dans la neige poudreuse ou arrêter le moteur sans délai.

◆ **AVERTISSEMENT:** Lors de la dépose du bouchon du réservoir de liquide de refroidissement, toujours laisser échapper la pression en plaçant un chiffon sur le bouchon et en le dévissant partiellement (1ère encoche). Sinon, il pourrait s'ensuivre une perte de liquide et peut-être des brûlures graves.

M) Lampe témoin du niveau d'huile à injection

Dispositif qui s'allume lorsque le niveau d'huile à injection est bas. Vérifier le niveau et refaire le plein le plus tôt possible.

▼ **ATTENTION:** Ne pas faire fonctionner le moteur jusqu'à épuisement de la réserve d'huile; il en subirait de graves dommages.

○ **REMARQUE:** Le témoin du niveau d'huile à injection devrait s'allumer lorsque le levier du frein est enfoncé. S'il ne s'allume pas, remplacer la lampe.

N) Lampe témoin du feu de route

Dispositif qui s'allume lorsque le phare est à la position du feu de route.

O) Jauge d'essence/bouchon du réservoir

Dévisser le bouchon du réservoir à essence et en retirer la jauge pour vérifier le niveau d'essence.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne jamais vérifier le niveau d'essence au moyen d'une allumette ou d'une flamme nue.

P) Indicateur électrique du niveau d'essence

L'indicateur électrique du niveau d'essence est situé sur le tableau de bord permettant ainsi au conducteur de voir le niveau d'essence alors qu'il conduit son véhicule.

Q) Ouverture du capot

Tirer l'attache vers le bas pour décrocher le capot du dispositif d'ancrage.

○ **REMARQUE:** Soulever doucement le capot jusqu'à ce que le dispositif de retenue le maintienne ouvert.

◆ **AVERTISSEMENT:** Il est dangereux de faire démarrer le moteur lorsque le capot n'est pas en place ou n'est pas fermé.

Sac d'outils

Pour y accéder, basculer le capot. Le meilleur endroit pour remiser les bougies, la trousse de premiers soins, la lampe de poche, etc.

Porte-fusible

(Formula Plus seulement)

Le compte-tours est protégé par un fusible de 0.1 ampère. Le porte-fusible se trouve sous le capot, près du compte-tours. Si ce dernier cesse de fonctionner, vérifier l'état du fusible et le remplacer au besoin avec un autre du même ampérage.

RODAGE

Moteur

Les moteurs Bombardier-Rotax doivent subir une période de rodage avant de fournir leur puissance maximale. Pendant cette période de rodage (10 à 15 heures de marche), le régime du moteur ne doit pas dépasser les 3/4 de sa puissance nette. Cependant, bien qu'il faille éviter de maintenir une vitesse élevée et de surchauffer le véhicule, il est recommandé de soumettre un moteur en cours de rodage à quelques accélérations vigoureuses ainsi qu'à de fréquentes variations de régime.

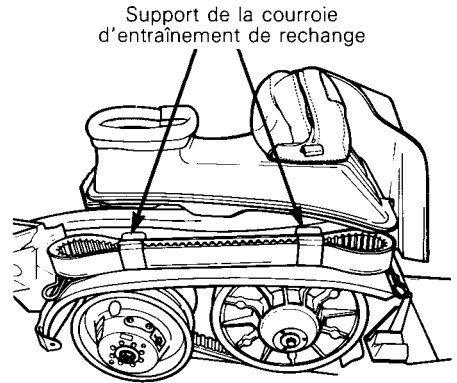
▼ **ATTENTION:** Déposer et nettoyer les bougies après le rodage du moteur.

Courroie

Une courroie d'entraînement neuve doit subir un rodage de 15-25 km (10-15 milles).

Support pour courroie d'entraînement de rechange

Une courroie d'entraînement de rechange peut être installée dans les pinces du garde-courroie.




Révision 10-heures

Dans un mécanisme, toute pièce de précision doit faire l'objet d'une vérification périodique. Il en va de même pour une motoneige. C'est pourquoi nous vous recommandons de faire réviser votre véhicule par votre concessionnaire, et ce, à la première de ces deux éventualités: après les 10 premières heures d'utilisation ou 30 jours après l'achat.

Par la même occasion, vous pourrez discuter avec votre concessionnaire de toutes les questions auxquelles vous ne trouvez pas de réponse.

Souvenez-vous qu'il est plus facile d'effectuer dès ce moment les réglages ou les modifications qui s'imposent, que de continuer à utiliser votre motoneige jusqu'à ce qu'un bris ou une panne se manifeste.

Cette vérification est laissée aux frais du client.

VÉRIFICATIONS À EFFECTUER	
Écrous de culasse	
Écrous du support moteur	
Attaches du silencieux	
État des bougies	
Réglage des carburateurs	
Réglage de l'allumage	
Alignement de la poulie et état de la courroie d'entraînement	
Niveau d'huile du carter de chaîne	
Tension de la chaîne	
Niveau d'huile du réservoir de la valve rotative	
Niveau d'huile du système à injection	
Réglage de la pompe à injection	
Niveau du liquide de refroidissement	
Fonctionnement du frein et état des garnitures	
Réglage de la direction et du carossage des jambes de ski (état des lisses)	
Resserrage du bras de direction	
Resserrage des boulons de guidon	
État et lubrification de la direction et de la suspension	
État, tension et alignement de la chenille	
Circuit électrique (raccords desserrés, fils dénudés, isolant endommagé); serrage des écrous, des boulons, et des raccords	
Fonctionnement du système d'éclairage (phare, feu d'arrêt, etc.), de l'interrupteur d'urgence et du capuchon coupe-circuit.	

Il est recommandé de faire signer le concessionnaire à la suite de cette vérification.

Date de la révision

Signature du concessionnaire

CARBURANT

Type d'essence recommandé

▼ **ATTENTION:** Ne jamais modifier les proportions recommandées ni employer d'autres carburants, comme le naphthe, le méthane, le gasohol, etc.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas remplir complètement le réservoir si le véhicule doit stationner dans un endroit chaud. L'essence aurait alors tendance à se dilater et à déborder du réservoir. Toujours essuyer l'essence répandue sur la motoneige.

Utiliser de l'essence super disponible à toutes les stations service.

Type d'huile recommandé

Utiliser l'huile à injection Bombardier pour motoneige vendue par nos concessionnaires (N/P 496 0133 00 - 1 litre). Ce type d'huile demeure fluide à des températures aussi basses que -40°C (-40°F).

C'est un mélange d'huiles basiques et d'additifs spécialement sélectionnés qui assure une excellente lubrification, une propreté constante du moteur et un encrassement minimum des bougies.

S'il est impossible d'obtenir de l'huile à injection Bombardier pour motoneige, utiliser l'HUILE BLIZZARD N/P 496 0135 00.

▼ **ATTENTION:** Ne jamais utiliser de l'huile minérale ordinaire ni de l'huile à moteur hors-bord.

Système d'injection d'huile

Toujours maintenir un niveau suffisant d'huile à injection Bombardier pour motoneige dans le réservoir à huile du système d'injection.

▼ **ATTENTION:** Vérifier le niveau et remplir au besoin, lors de chaque plein d'essence.

○ **REMARQUE:** Pendant la période de rodage seulement, ajouter 450 ml (16 oz) d'huile à injection Bombardier pour motoneige, lors du **premier plein d'essence**. On s'assurera ainsi d'une meilleure protection du moteur.

AVANT DE DÉMARRER

Vérifications à effectuer:

- ACTIONNER LA MANETTE DE L'AC-CÉLÉRATEUR À QUELQUES REPRISES pour voir si elle fonctionne bien. Celle-ci doit revenir automatiquement à la position du ralenti dès qu'on la relâche.
- S'assurer que les skis et la chenille n'ont pas gelé au sol et que la direction fonctionne adéquatement.
- Actionner la manette du frein et s'assurer que le freinage est complet avant que la manette ne touche le guidon.
- Vérifier le niveau du liquide de refroidissement. Celui-ci devrait arriver à 25 mm (1 po) sous le goulot de remplissage. S'il en manque ou s'il faut remplir tout le système, utiliser une solution de 11 parties d'antigel dans 9 parties d'eau (55% d'antigel, 45% d'eau). (Voir le paragraphe "Système de refroidissement" de la section "Remisage".)

○ **REMARQUE:** Toujours utiliser un antigel à l'éthylène-glycol (contenant des inhibiteurs contre la corrosion) spécifiquement recommandé pour les moteurs en aluminium.

◆ **AVERTISSEMENT:** Avant de déposer le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement toujours laisser échapper la pression en plaçant un chiffon sur le bouchon et en le dévissant partiellement (1ère encoche). Ne jamais vider ou remplir le système de refroidissement lorsque le moteur est chaud. Sinon, il pourrait s'ensuivre une perte de liquide et peut-être même des brûlures graves.

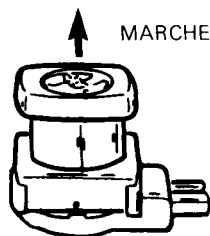
- Vérifier le niveau de l'huile à injection.
- Vérifier le niveau d'essence.
- S'assurer que la voie est complètement libre devant le véhicule.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de tous les mécanismes.

DÉMARRAGE

VÉRIFIER LE MÉCANISME DE L'AC-CÉLÉRATEUR.

S'assurer que l'interrupteur d'urgence est à la position MARCHE.



Position relevée
avant de faire
démarrer le moteur

S'assurer que le capuchon coupe-circuit est en place et que la corde en est rattachée au conducteur.

Actionner l'amorceur (tirer et pousser 2 ou 3 fois).

○ **REMARQUE:** Il n'est pas nécessaire d'actionner l'amorceur lorsque le moteur est encore chaud.

Démarrage manuel

Introduire la clé dans le contact et la tourner à "MARCHÉ".

Tirer lentement la poignée du démarreur manuel jusqu'à ce qu'elle offre une résistance, puis tirer vigoureusement. Laisser la poignée revenir lentement à sa position initiale.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas actionner l'accélérateur lors du démarrage.

Dernière vérification

Avant toute promenade ou excursion, vérifier le fonctionnement de l'interrupteur d'urgence et du capuchon coupe-circuit. Remettre le moteur en marche.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas rouler avec un véhicule dont l'interrupteur d'urgence ou le capuchon coupe-circuit ne fonctionne pas. Pour arrêter le moteur, ramener la clé à "ARRÊT". Voir le concessionnaire immédiatement.

Laisser le moteur se réchauffer avant de rouler à plein régime.

Démarrage en situation d'urgence

Si le câble du démarreur se rompt, faire démarrer le moteur avec le câble de secours.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas faire démarrer le véhicule au moyen de la poulie motrice, à moins d'une urgence. Faire réparer le véhicule dans le plus bref délai possible.

LUBRIFICATION

Fréquence

La sécurité, la durée et le bon fonctionnement de votre motoneige dépendent de son entretien. Dans la plupart des cas, une performance médiocre provient d'un mauvais entretien. Quelques minutes par semaine suffisent à garder votre motoneige en parfaite condition.

Lubrifier la direction et la suspension tous les mois ou après chaque période d'utilisation de 40 heures. Lubrifier plus fréquemment si le véhicule est utilisé sur neige fondante ou dans de rudes conditions.

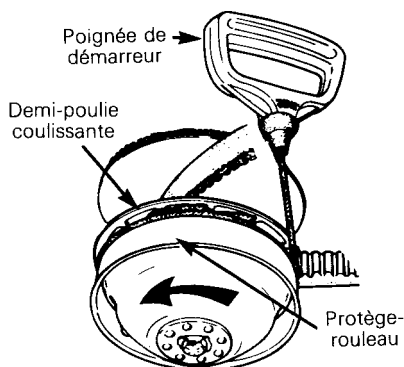
Il est recommandé d'utiliser de l'huile pénétrante sur les joints à rotules et les pièces mobiles, soit:

- Lubrifiant à chaîne Bardahl (BCS 362, sec.)
- WD-40

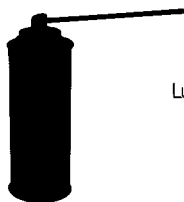
Attacher le câble de secours à la poignée du démarreur.

Déposer le garde-courroie et enrouler solidement le câble autour de la poulie motrice, entre la demi-poulie coulissante et le protège-rouleau. Faire démarrer le moteur de la façon habituelle.

◆ **AVERTISSEMENT:** Pour faire démarrer le véhicule au moyen de la poulie motrice, dans un cas d'urgence, ne pas faire de noeud à l'extrémité du câble de secours et ne pas réinstaller le garde-courroie.



Les autres raccords de graissage doivent être lubrifiés avec de la graisse basse température au moyen d'un pistolet graisseur.



Lubrifiant à chaîne
ou
WD-40



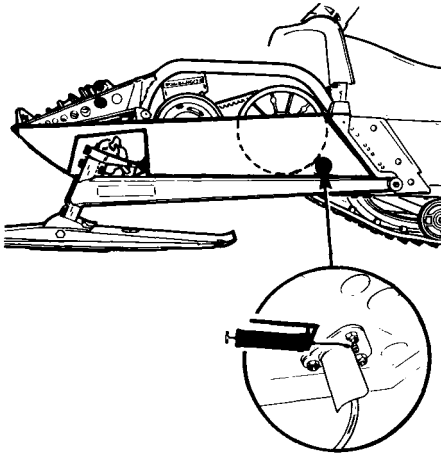
Pistolet graisseur
ordinaire

○ **REMARQUE:** Lors de la lubrification des raccords de graissage, appliquer de la graisse jusqu'à ce qu'elle apparaisse au niveau des joints.

◆ **AVERTISSEMENT:** Effectuer les opérations de lubrification conformément aux instructions contenues dans ce manuel. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté. Il est recommandé de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts par ce manuel.

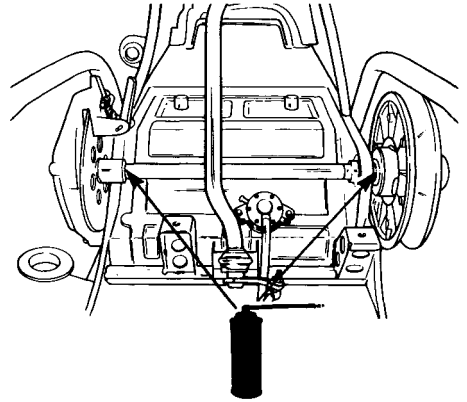
Essieu moteur

Lubrifier au raccord de graissage.



Arbre de renvoi (frein à disque et poulie menée)

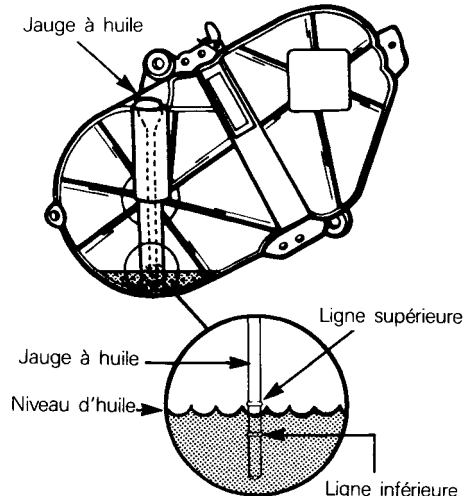
Pour un bon fonctionnement, le disque et la poulie menée doivent glisser librement sur l'arbre de renvoi. Donc, lubrifier légèrement et uniformément.



▼ **ATTENTION:** Ne pas lubrifier excessivement, puisque le lubrifiant pourrait entrer en contact avec les plaquettes de frein et/ou la courroie d'entraînement et les salir.

Niveau d'huile du carter de chaîne

Vérifier le niveau d'huile en retirant le bouchon de remplissage. Le niveau doit se trouver entre les lignes sur la jauge. Remplir au besoin avec de l'huile à carter de chaîne Bombardier (N/P 413 8019 00 - 200 ml)



○ **REMARQUE:** La capacité du carter est d'environ 256 ml (9 oz. Imp.).

Mécanisme de direction et suspension avant

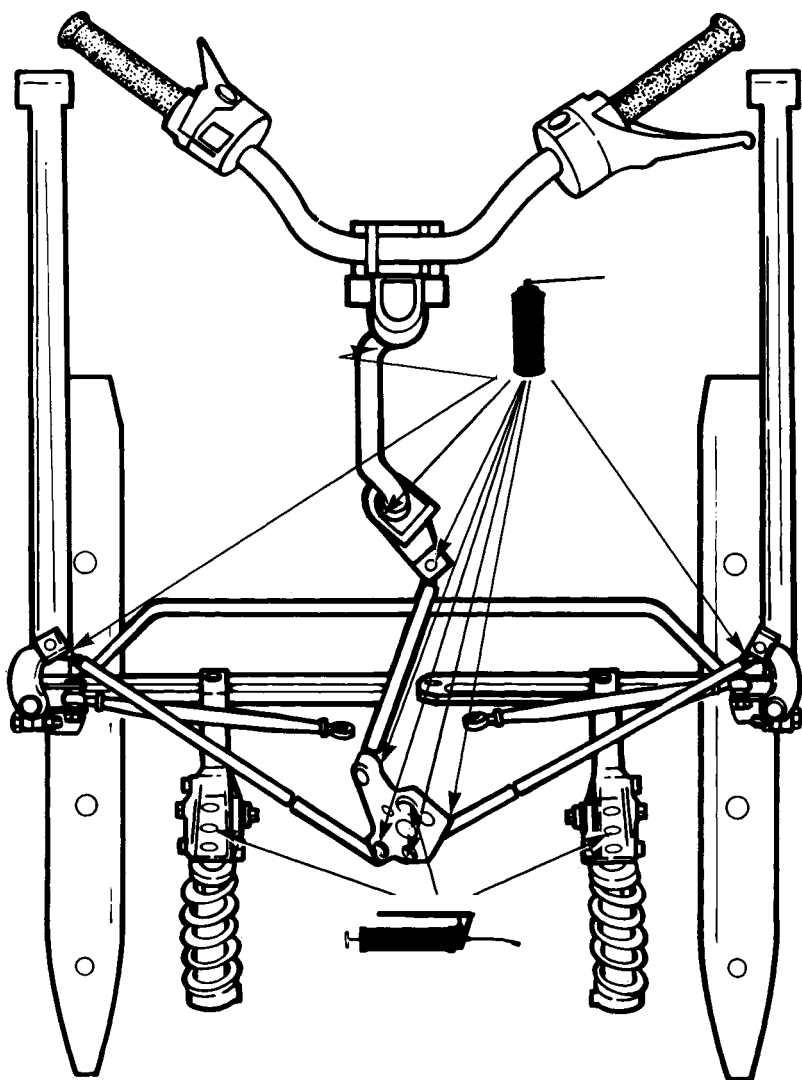
◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas lubrifier les câbles et les logements de l'accélérateur et/ou de freins

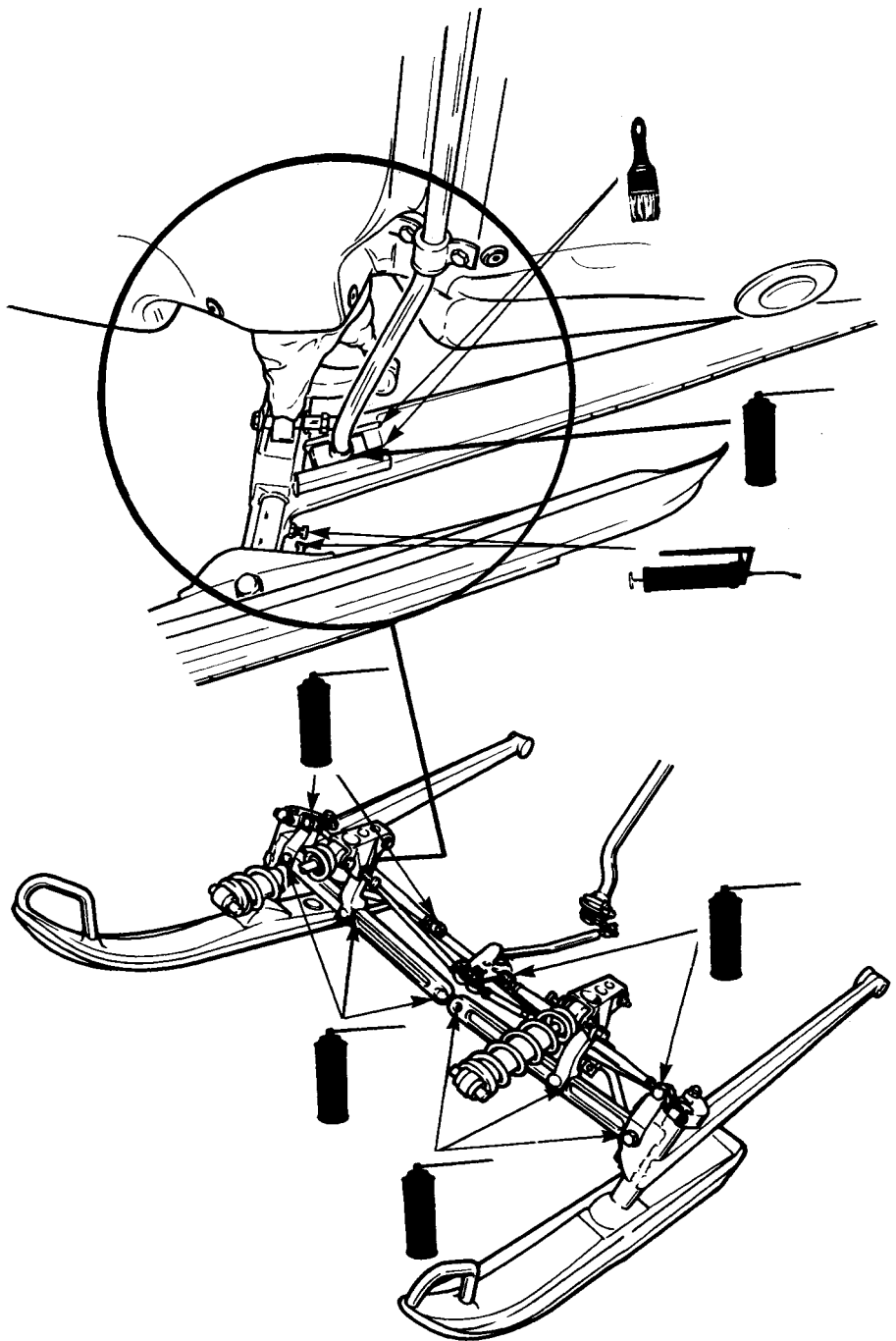
- Lubrifier les bras de suspension supérieur et inférieur ainsi que les joints à rotule.

- Appliquer de la graisse sur les jambes de skis, les pivots et sur le bras de renvoi.

- Enduire les coulisseaux de la barre stabilisatrice de graisse, et huiler leurs joints à rotule.

○ **REMARQUE:** Les points de lubrification sont au nombre de 31.

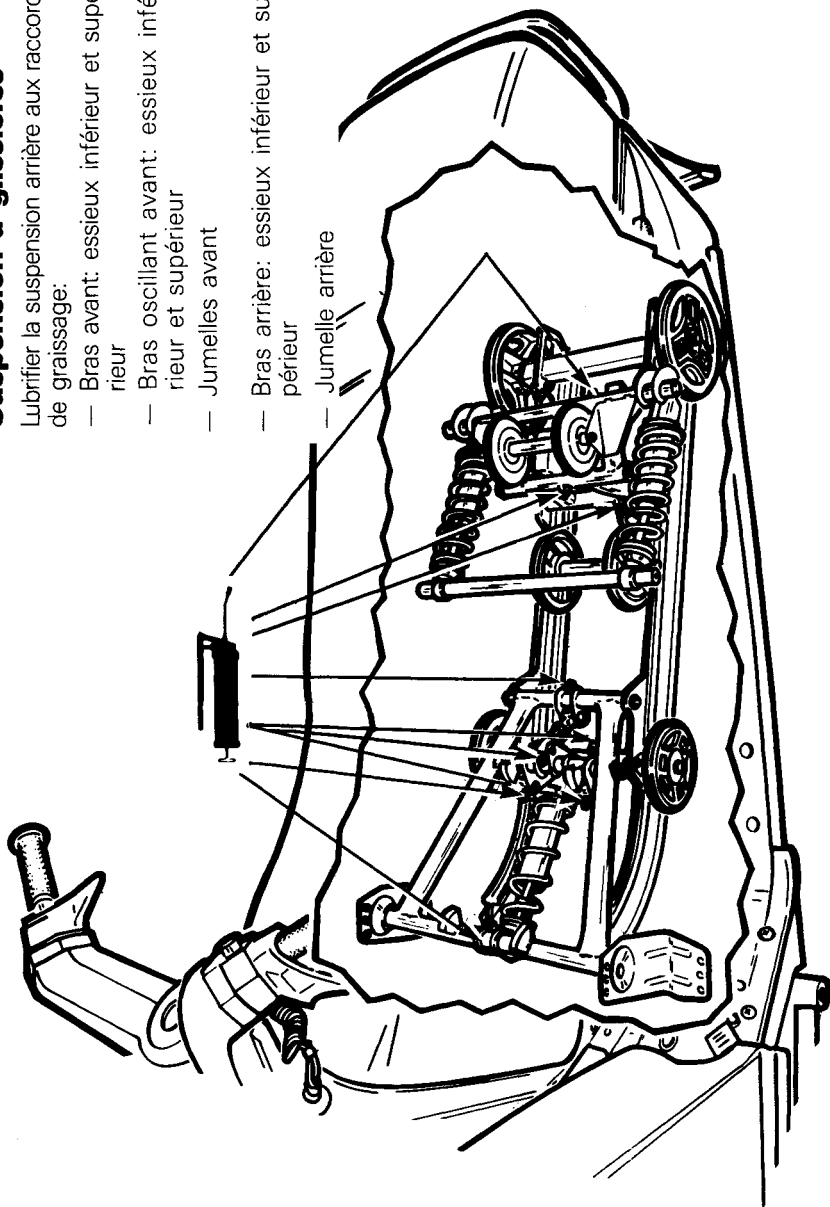




Suspension à glissières

Lubrifier la suspension arrière aux raccords de graissage:

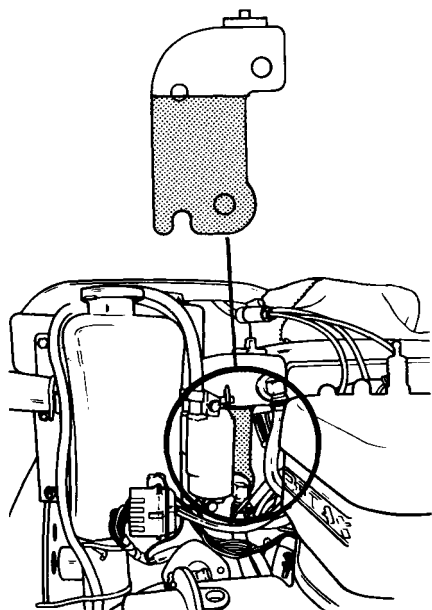
- Bras avant: essieux inférieur et supérieur
- Bras oscillant avant: essieux inférieur et supérieur
- Jumelles avant
- Bras arrière: essieux inférieur et supérieur
- Jumelle arrière



○ REMARQUE: Les raccords de graissage sont au nombre de 9.

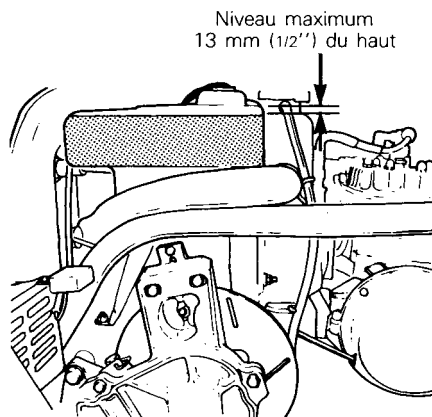
Valve rotative

Vérifier fréquemment le niveau d'huile. Le niveau maximum devrait être tel qu'indiqué sur l'illustration. Au besoin, refaire le plein en utilisant de l'huile à injection Bombardier pour motoneige vendue par nos concessionnaires.



Système d'injection d'huile

Vérifier fréquemment le réservoir. Au besoin, refaire le plein avec de l'huile à injection Bombardier pour motoneige en vente chez le concessionnaire.



ENTRETIEN

Le tableau suivant indique quelles opérations vous ou votre concessionnaire devez effectuer, et à quels intervalles. En vous conformant aux recommandations qui sont faites dans cette section, vous vous assurerez de nombreuses années de loisirs agréables et peu coûteux avec votre motoneige.

AVERTISSEMENT: N'effectuer que les opérations d'entretien contenues dans ce manuel. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté. Il est recommandé de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts par ce manuel.

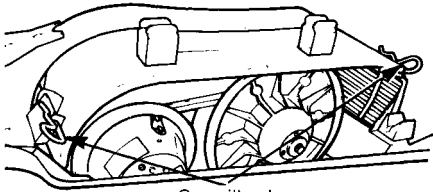
TABLEAU D'ENTRETIEN	Chaque semaine ou tous les 240 km (150 mi)	Chaque mois ou tous les 800 km (500 mi)	Une fois par année ou tous les 3200 km (2000 mi)	Voir page
État de la courroie d'entraînement	•			24
État du frein	•			25
Réglage du frein		•		25
Bougies		•		25
État de la suspension		•		26
Réglage de la suspension	(au besoin)			26
État de la chenille		•		27
Tension et alignement de la chenille		•		27
Poulie motrice		•		28
Tension de la chaîne d'entraînement		•		28
Mécanisme de direction et suspension avant		•		Voir page
Réglage de la direction et du carrossage des jambes de skis		•		29
Attaches du silencieux		•		29
Écrous de culasse			•	29
Écrous du support moteur			•	29
Réglage des carburateurs			•	29
État du filtre d'huile à injection		•		30
Réglage de la pompe d'injection d'huile			•	30
Système de refroidissement			•	30
Visée du faisceau du phare			•	31
Inspection générale		•		31

REMARQUE: Pour un entretien adéquat, la révision consécutive aux dix premières heures d'utilisation du véhicule est très importante.

Dépose du garde-courroie

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas faire démarrer le moteur lorsque le garde-courroie n'est pas en place.

1. Basculer le capot.
2. Retirer les 2 goupilles de retenue.
3. Soulever et déposer le garde-courroie.

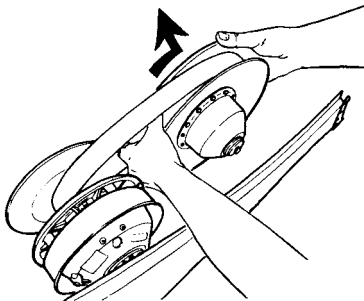


Goupille de retenue

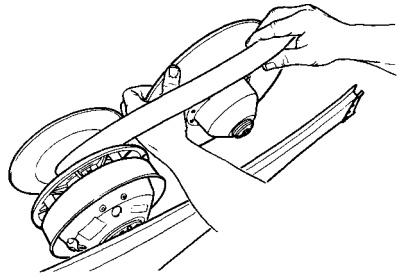
Dépose de la courroie d'entraînement

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne jamais faire démarrer le moteur lorsque la courroie n'est pas en place.

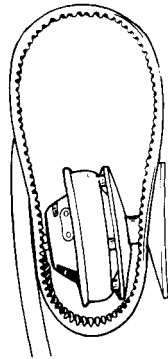
1. Basculer le capot et déposer le garde-courroie.
2. Ouvrir la poulie menée en tournant et poussant la demi-poulie coulissante; la maintenir ouverte.



3. Faire glisser la courroie par-dessus le rebord supérieur de la demi-poulie fixe.



4. Faire glisser la courroie par-dessus la poulie motrice et la retirer du véhicule. Faire l'inverse pour reposer la courroie.



État de la courroie d'entraînement

Examiner la courroie. S'assurer qu'elle n'est pas fendillée, effilée ou usée de façon anormale (usure inégale, usure d'un seul côté, crampons manquants, matériau fendillé). L'usure anormale de la courroie peut provenir d'un mauvais alignement des poulies, d'un régime excessif alors que la chenille est gelée, de démarrages rapides sans réchauffement préalable, d'une poulie couverte d'ébarbures, d'huile sur la courroie ou d'une courroie de rechange tordue. Au besoin, voir le concessionnaire.

Vérifier la largeur de la courroie. Remplacer la courroie si sa largeur est inférieure à 32 mm (1 1/4").

Courroie d'entraînement neuve

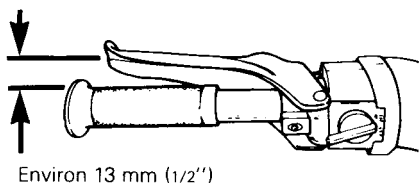
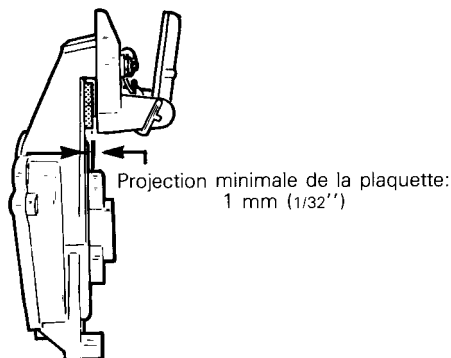
Après l'installation d'une courroie d'entraînement neuve, il est fortement recommandé d'observer une période de rodage de 25 km (15 milles).

○ **REMARQUE:** Toujours remiser une courroie de rechange de façon qu'elle conserve sa forme naturelle.

État du frein

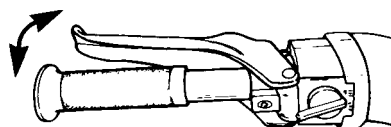
L'efficacité du freinage est un facteur essentiel de sécurité. Ne jamais circuler sans s'être assuré du bon fonctionnement du mécanisme.

◆ **AVERTISSEMENT:** Les plaquettes de frein doivent être remplacées si moins de 1 mm (1/32") de la plaquette fixe est projeté hors de la pince du frein **OU** si moins de 13 mm (1/2") séparent le levier de frein de la poignée du guidon. Les plaquettes doivent être remplacées par un concessionnaire autorisé.

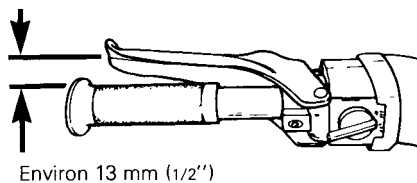


Réglage du frein

Le mécanisme de freinage est autoréglable. Pour obtenir une réaction de freinage plus rapide, tirer vigoureusement la manette du frein à quelques reprises; ceci actionnera le mécanisme de réglage automatique.



Après le réglage, le freinage devrait être complet lorsque la manette du frein se trouve à environ 13 mm (1/2") de la poignée du guidon. Sinon, voir le concessionnaire.

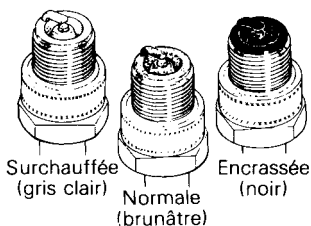


Bougies

Débrancher et enlever les bougies.

En vérifier l'état:

- bec brunâtre: fonctionnement normal (réglages des carburateurs, degré thermique des bougies, etc. corrects).
- bec noir: mélange du ralenti et/ou de haute vitesse trop riches; rapport huile/essence inadéquat; bougies non conformes; fonctionnement prolongé au ralenti
- bec gris clair: mélange du ralenti ou de haute vitesse trop pauvre; bougies non conformes; rapport huile/essence inadéquat; fuite à un joint.



ATTENTION: Si le moteur ne semble pas fonctionner normalement, consulter le concessionnaire.

À l'aide d'une jauge d'épaisseur, vérifier l'écartement des bougies.

Remettre les bougies en place et les brancher.

État de la suspension

Vérifier si les pièces de la suspension avant, y compris les joints à rotule, les bras de suspension et les articulations sont usés ou présentent un jeu excessif.

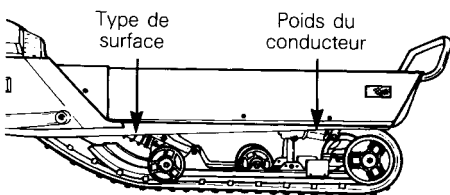
Inspecter visuellement toutes les pièces de la suspension arrière, y compris les glissières, les ressorts, les roues, etc.

REMARQUE: En conduite normale, la neige lubrifie et refroidit les glissières. La circulation prolongée sur neige glacée ou sablonneuse provoquera leur échauffement et leur usure prématurée.

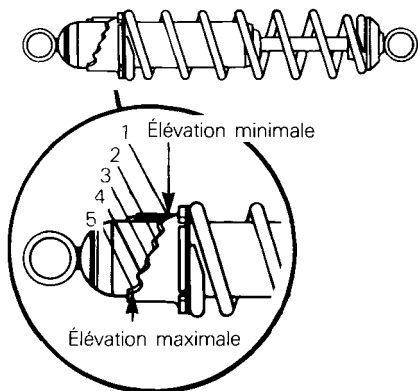
Réglage de la suspension

La suspension arrière peut être ajustée à 2 endroits:

- Au niveau du ressort de l'amortisseur avant selon le type de surface.
- Au niveau des ressorts des deux amortisseurs arrière en fonction du poids du conducteur.



Au bas de chaque amortisseur se trouve une came à 5 positions. Si on désire une action plus raide ou plus douce, il est possible d'augmenter la précharge du ressort en ajustant la came.



Ressort avant

Lorsque la came du ressort avant est à sa position la plus basse, une plus grande partie du poids est distribuée sur les skis.

À sa position la plus élevée, le poids est déplacé des skis à la chenille.

REMARQUE: Dans la neige profonde ou pour la conduite en pente, il est recommandé de placer la came du ressort avant à la position 4 ou 5. Sur une surface dure, la placer à la position 1, 2 ou 3.

Ressort arrière

Poids du conducteur kg (lb)		Position de la came
De	Jusqu'à	
—	64 (140)	1
64 (140)	73 (160)	2
73 (160)	82 (180)	3
82 (180)	—	4-5

Pour ajuster, tourner la came du ressort à la même hauteur pour chaque amortisseur. Il est possible de se procurer une clé de réglage chez le concessionnaire.

État de la chenille

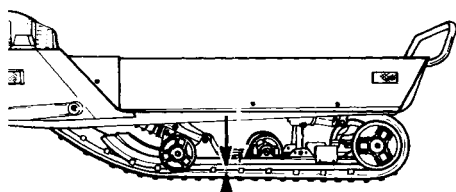
Soulever l'arrière du véhicule. Le moteur arrêté, tourner la chenille à la main et en vérifier l'état. Si elle est usée ou fendillée, ou si les fibres sont à découvert ou si un agrafe ou un guide est manquant ou endommagé; voir le concessionnaire.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas rouler avec un véhicule dont la chenille est coupée, tordue ou endommagée.

Tension et alignement de la chenille

Tension

Soulever l'arrière du véhicule et l'appuyer sur un support. Laisser la suspension se détendre normalement. L'écart doit être de 13 mm (1/2") entre la glissière et le rebord intérieur du bas de la chenille.

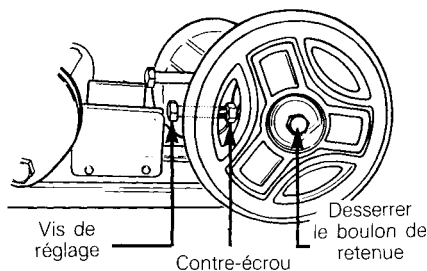


Environ 13 mm (1/2")

S'il y a trop de jeu, la chenille frottera sur le châssis.

▼ **ATTENTION:** Une tension excessive occasionnera une perte de puissance et une contrainte exagérée sur les pièces composantes de la suspension.

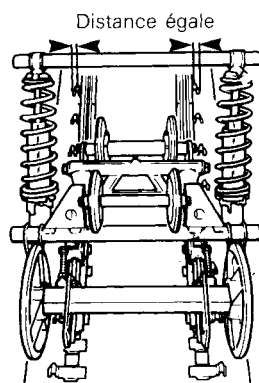
Pour ajuster la tension, desserrer les boulons de retenue des roues de support arrière et les contre-écrous des vis de réglage. Puis serrer ou desserrer les vis de réglage situées du côté intérieur des roues de support arrière. S'il est impossible d'obtenir la tension adéquate, voir le concessionnaire.

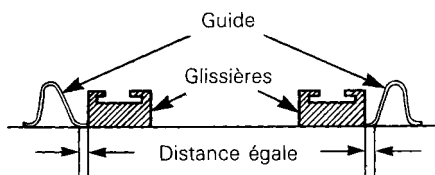


○ **REMARQUE:** Le réglage de la tension et celui de l'alignement sont étroitement liés. Ne pas effectuer l'un sans l'autre.

Alignement

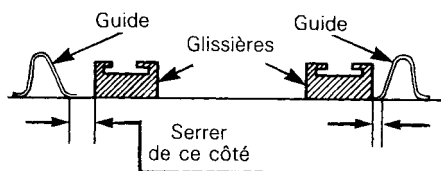
Faire démarrer le moteur et faire tourner **lentement** la chenille. Voir si celle-ci est bien centrée (distance égale de chaque côté entre le rebord des guides de chenille et les glissières).



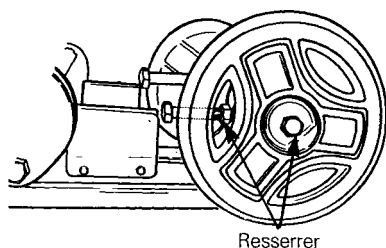


◆ **AVERTISSEMENT:** Avant de vérifier l'alignement, s'assurer que la chenille est libre de tout élément pouvant être projeté hors de son champ de rotation. Tenir mains, pieds, outils et vêtements éloignés de la chenille. S'assurer que personne ne se trouve à proximité du véhicule.

Pour aligner la chenille, arrêter le moteur, desserrer les boulons de retenue des roues de support arrière, desserrer les écrous de blocage et serrer la vis de réglage du côté où la glissière est le plus loin des guides de chenille.

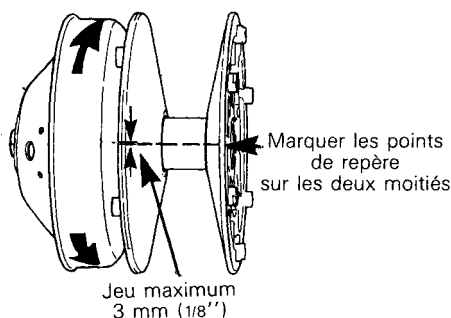


Resserrer les écrous de blocage et re-vérifier l'alignement. S'assurer de resserrer les boulons de retenue des roues de support arrière.



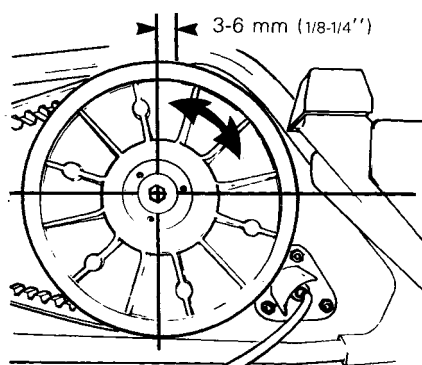
Poulie motrice

Vérifier l'état de la douille de Duralon en mesurant le jeu de la demi-poulie coulissante. Pour ce, retenir la moitié intérieure et vérifier si la demi-poulie coulissante se déplace de plus de 3 mm (1/8") dans le sens des flèches. Si tel est le cas, voir le concessionnaire.

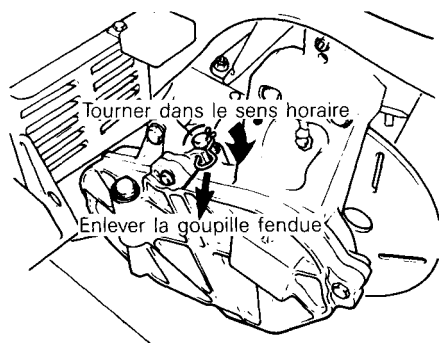


Tendeur de la chaîne d'entraînement

Faire avancer le véhicule de façon à ce que le jeu réel puisse être vérifié. Vérifier le jeu, tourner ensuite la poulie menée de 1/2 tour vers l'avant, et vérifier à nouveau le jeu. Celui-ci devrait se situer entre 3-6 mm (1/8 - 1/4").



Pour ajuster, enlever la goupille de sûreté de la vis de réglage. Tourner la vis dans le sens horaire pour serrer la chaîne. Installer la goupille et vérifier à nouveau le jeu.



Mécanisme de direction et suspension avant

Vérifier si les pièces du mécanisme de direction et de la suspension avant sont bien serrées (bras de direction, bras de suspension et articulations, barres d'accouplement, joints à rotule, boulons de coupleurs de skis, etc.). Au besoin, remplacer ou resserrer.

Vérifier l'état des skis et des lisses, et les remplacer s'ils sont usés de plus de la moitié.

Réglage de la direction et du carrossage des jambes de ski

Il y a plusieurs réglages à effectuer sur ce véhicule et devraient être faits par un concessionnaire autorisé.

Attaches du silencieux

La tuyauterie d'échappement doit être solidement attachée. Vérifier les attaches. Remplacer les ressorts et/ou les resserrer au besoin.

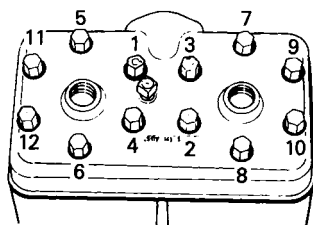
▼ **ATTENTION:** Ne pas rouler avec un véhicule dont le silencieux est débranché, sinon le moteur subira de graves dommages.

Écrous de culasse

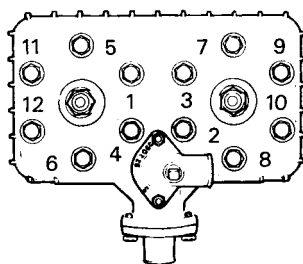
Le **moteur froid**, s'assurer que le serrage des écrous de culasse présente un couple uniforme de 20 N•m (15 lbf•pi).

Serrer dans l'ordre indiqué par l'illustration.

Moteur de type 467



Moteur de type 537



○ **IMPORTANT:** Cette vérification doit s'effectuer après les cinq premières heures de marche.

Écrous du support moteur

Vérifier la solidité des écrous. Les resserrer au besoin.

Réglage des carburateurs

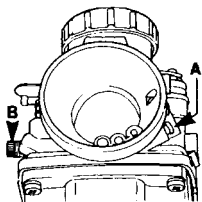
▼ **ATTENTION:** Ne jamais circuler lorsque le silencieux d'admission est débranché. Il pourrait en résulter de graves dommages au moteur.

A) Mélange du ralenti

Tourner complètement la vis de mélange du ralenti en sens horaire (jusqu'à ce qu'une faible résistance se fasse sentir). La dévisser ensuite de:

1 1/2 tour - Moteur de type 467

2 tours - Moteur de type 537



B) Ralenti

Tourner la vis du ralenti vers la droite jusqu'à ce qu'elle vienne en contact avec le tiroir d'accélérateur puis lui faire effectuer deux (2) autres tours (réglage préliminaire). Démarrer et laisser réchauffer le moteur, puis régler le régime du ralenti à 1800-2000 tr/mn en tournant la vis du ralenti dans un sens ou dans l'autre.

▼ **ATTENTION:** Ne pas tenter de régler le régime du ralenti avec la vis du mélange du ralenti. Il pourrait en résulter de graves dommages au moteur. S'il est impossible d'obtenir le régime approprié, voir le concessionnaire.

Système d'injection d'huile

État du filtre d'huile à injection

Vérifier l'état du filtre tous les mois. S'il est obstrué, le faire remplacer par votre concessionnaire.

▼ **ATTENTION:** Un filtre d'huile à injection obstrué causera une insuffisance d'huile vers le moteur et y occasionnera donc de sérieux dommages.

○ **NOTE:** Après toute période de remisage, il sera très important de faire remplacer le filtre d'huile et de faire vérifier le débit de la pompe d'injection par votre concessionnaire.

Réglage de la pompe d'injection d'huile

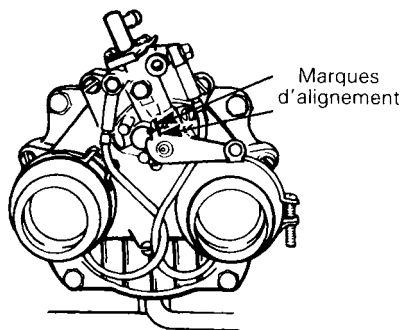
Il est très important de régler la pompe avec précision. Tout retard à l'ouverture de la pompe peut entraîner de graves dommages au moteur.

Pour régler:

Éliminer le jeu du câble d'accélérateur en exerçant une légère pression sur la manette d'accélérateur jusqu'à ce qu'une faible résistance se fasse sentir, et maintenir la pression. Les marques de réglage de la pompe et du levier doivent être parfaitement en ligne. Sinon, voir le concessionnaire.

Le réglage de la pompe à injection doit être effectué par le concessionnaire.

▼ **ATTENTION:** Toujours effectuer le réglage du carburateur avant celui de la pompe à injection d'huile. S'assurer que le régime du ralenti est de 1800-2000 tr/mn.



Système de refroidissement

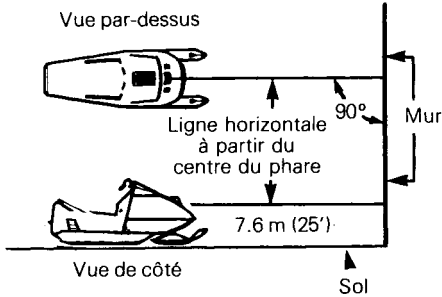
Vérifier l'état des boyaux et la solidité des brides.

Vérifier la force de la solution d'antigel à l'aide d'un densimètre, et s'assurer qu'elle peut résister aux températures les plus froides de votre région.

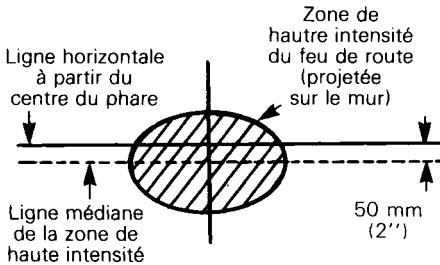
○ **REMARQUE:** Si la température du liquide de refroidissement dépasse les recommandations de 60° - 100° C (140° - 210° F), bien nettoyer l'échangeur de chaleur avec un boyau d'arrosage (sous le châssis, au-dessus de la chenille).

Visée du faisceau

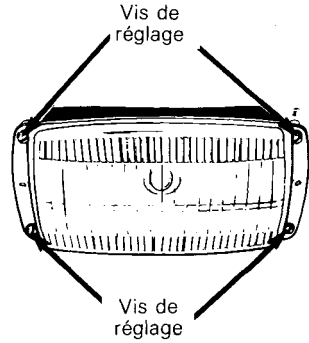
L'angle de visée du phare a déjà été réglé avant la livraison. Toutefois, si une correction est nécessaire, placer le véhicule sur une surface plane à environ 7.6 m (25') d'un mur ou d'un écran.



Après avoir correctement réglé la suspension et allumé le feu de route, c'est-à-dire l'éclairage le plus puissant, s'assurer que le centre du faisceau lumineux du feu de route (zone de haute intensité) est à 50 mm (2") sous la ligne horizontale du phare. Le conducteur doit alors être assis sur son véhicule.

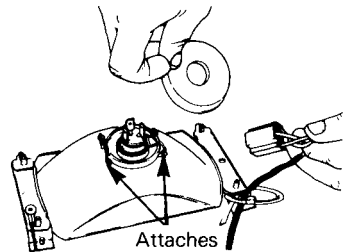


Pour effectuer un réglage, déposer la garniture et serrer ou desserrer les quatre (4) vis de réglage.



Remplacement des ampoules

Si l'ampoule du phare est grillée, faire basculer le capot. Débrancher le connecteur du phare. Déposer l'enveloppe de caoutchouc, ouvrir les attaches de la douille et remplacer l'ampoule.



Si le feu d'arrêt est grillé, enlever la lentille rouge après avoir dévissé les deux (2) vis, puis remplacer l'ampoule.

◆ **AVERTISSEMENT:** Vérifier le fonctionnement de chaque feu après le remplacement des ampoules.

Inspection générale

Vérifier les raccords et autres éléments du circuit électrique. S'assurer qu'il n'y a pas de fils dénudés ou d'isolations défectueuses. Examiner soigneusement le véhicule et resserrer tous les boulons, écrous ou raccords. Vérifier l'usure des lisses de ski et des skis.

REMISAGE

IMPORTANT: Lorsque qu'une moto-neige demeure inutilisée pendant plus d'un mois (notamment en été), il faut la remettre convenablement et effectuer un certain nombre d'opérations: remplacer les pièces défectueuses, lubrifier les pièces mobiles, nettoyer les carburateurs et faire en sorte que, dans l'ensemble, le véhicule soit en ordre de marche lorsque le moment sera venu de s'en servir.

◆ **AVERTISSEMENT:** N'effectuer que les opérations décrites dans le présent manuel. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté. Il est recommandé de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts par ce manuel.

Chenille

Examiner la chenille. S'assurer qu'elle n'est pas usée ou fendillée, qu'il n'y manque aucun guide, et que les tiges de renfort ne sont pas brisées.

Effectuer tout remplacement nécessaire.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas rouler avec un véhicule dont la chenille est coupée, tordue ou endommagée.

Soulever l'arrière du véhicule et l'installer sur un chevalet. Pendant la période de remisage, la chenille ne doit pas être en contact avec le sol.

○ **REMARQUE:** Il faut tourner la chenille périodiquement (tous les 40 jours). Ne pas relâcher sa tension.

▼ **ATTENTION:** Pour éviter tout endommagement de la chenille, s'assurer que la température ne dépasse pas 38° C (100° F) à l'endroit de remisage.

Suspension

Enlever la saleté et la rouille. Graisser tous les raccords de graissage. Essuyer le surplus. Remplacer les glissières usées.

Skis

Nettoyer les skis et leurs ressorts. Graisser tous les raccords de graissage. Vérifier l'état des skis et des lisses et des ressorts. Les remplacer s'ils sont plus qu'à demi usés.

Commandes

Huiler les articulations du mécanisme de direction. Vérifier la solidité des boullons d'accouplement, des bras de direction et des joints à rotule, etc. Les resserrer au besoin. Huiler les articulations métalliques du frein.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas lubrifier la gaine des câbles d'accélérateur et/ou de frein. Ne pas répandre d'huile sur les garnitures de frein.

Vaporiser un enduit protecteur non graisseux sur toutes les connexions et les interrupteurs électriques. À défaut, utiliser de la vaséline.

Carter de chaîne

Vidanger le carter et le remplir comme il se doit. Pour vidanger le carter, déposer son couvercle.

Poulie motrice

Faire vérifier et nettoyer la poulie motrice par le concessionnaire à la fin de chaque saison.

Lubrification du moteur et de l'amorceur

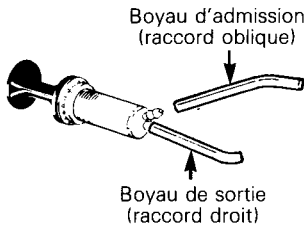
Les pièces internes du moteur doivent être lubrifiées afin de les protéger contre une formation possible de rouille pendant la période de remisage.

Pour effectuer les opérations de remisage (moteur et amorceur), procéder comme suit:

1. Soulever l'arrière du véhicule et l'appuyer sur un support.

◆ **AVERTISSEMENT:** S'assurer que la chenille est libre de tout élément pouvant être projeté hors de son champ de rotation. Tenir mains, pieds, outils et vêtements éloignés de la chenille. S'assurer que personne ne se trouve à proximité du véhicule.

2. Faire démarrer le moteur et le laisser tourner au ralenti jusqu'à ce qu'il atteigne sa température de fonctionnement normale.
3. Arrêter le moteur.
4. Débrancher le boyau d'admission de l'amarceur.



5. Tenir le boyau plus haut que le réservoir à essence ou le boucher afin d'éviter que l'essence s'écoule.
6. En se servant d'un boyau approprié, brancher une extrémité de ce boyau à l'orifice d'admission de l'amarceur et placer l'autre extrémité dans une cannette d'huile à injection Bombardier pour motoneige.
7. Activer l'amarceur de façon à le remplir d'huile.
8. Redémarrer le moteur et le faire tourner au ralenti.
9. À l'aide de l'amarceur, injecter de l'huile dans le moteur jusqu'à ce qu'il s'étouffe ou qu'une quantité suffisante y soit entrée (environ 25 courses complètes de l'amarceur).
10. Le moteur arrêté, déposer les bougies et verser environ 85 ml (3 oz Imp. liq.) d'huile dans les cylindres.
11. Faire tourner manuellement le moteur pour permettre au vilebrequin d'effectuer 2 ou 3 révolutions.

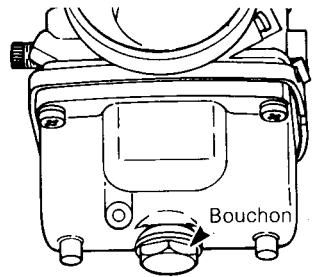
Réservoir à essence et carburateurs

Déposer le bouchon et siphonner l'essence du réservoir.

◆ **AVERTISSEMENT:** L'essence est un liquide inflammable et explosif. Toujours effectuer l'opération dans un local bien aéré. Ne pas fumer. Tenir loin de la flamme et des étincelles.

Pour empêcher la formation de dépôts, il faut assécher complètement les carburateurs avant le remisage.

Une fois le réservoir à essence vidé, déposer le bouchon de vidange de la chambre du flotteur de chaque carburateur. Vidanger les carburateurs.



Remettre les bouchons.

Vérifier tous les conduits de carburant; les remplacer au besoin.

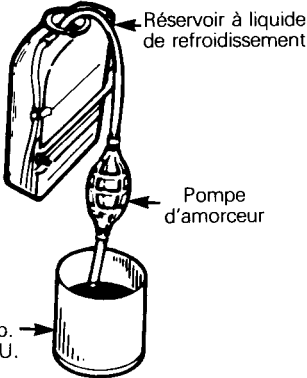
Système de refroidissement

Vider le système de refroidissement et le remplir d'un mélange de liquide de refroidissement avant chaque période de remisage.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne jamais vider ni remplir le système de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Pour vider le système de refroidissement, siphonner le liquide de refroidissement du réservoir, en se servant d'une pompe d'amarceur et d'un bout de boyau de plastique ainsi qu'un tube en acier inséré aussi loin que possible dans le boyau inférieur du réservoir.

◆ **AVERTISSEMENT:** Se servir d'une pompe d'amorceur pour siphonner le liquide de refroidissement. Ne pas siphonner avec la bouche. Le liquide de refroidissement est un poison qui pourrait être fatal s'il était avalé.



Lorsque le niveau du liquide de refroidissement est suffisamment bas, déposer la vis de purge du moteur et soulever l'arrière du véhicule pour vider les échangeurs de chaleur.

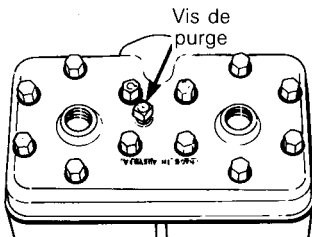
▼ **ATTENTION:** Pour prévenir la formation de rouille dans le système de refroidissement, le remplir de la solution recommandée de 55% d'antigel et 45% d'eau.

Un antigel pur sans eau entraîne un gel prématuré. Toujours utiliser un antigel à l'éthylène-glycol (contenant des inhibiteurs contre la corrosion) spécifiquement recommandé pour les moteurs en aluminium.

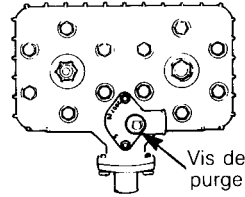
Pour refaire le plein du système:

- Replacer l'arrière du véhicule sur le sol.

Moteur de type 467



Moteur de type 537



- Remplir le réservoir doucement jusqu'à ce que le liquide arrive au rebord de l'orifice de purge.
- Remettre la vis de purge.

Continuer à verser le liquide de refroidissement dans le réservoir jusqu'à ce qu'il arrive à 25 mm (1") sous le goulot.

Alors que le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement est toujours enlevé, démarrer le moteur; le faire tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température de fonctionnement et que le thermostat ouvre. Le laisser tourner quelques minutes de plus. Arrêter le moteur et vérifier le niveau du liquide dans le réservoir; remplir au besoin, et remettre le bouchon en place.

◆ **AVERTISSEMENT:** Lors de la dépose du bouchon du réservoir de liquide de refroidissement, toujours laisser échapper la pression en plaçant un chiffon sur le bouchon et en le dévissant partiellement (1ère encoche). Sinon, il pourrait s'ensuivre une perte de liquide et peut-être des brûlures graves.

Châssis

Nettoyer soigneusement le véhicule avec un détergent doux.

▼ **ATTENTION:** Ne jamais nettoyer les pièces en plastique comme le réservoir à essence, le pare-brise, les commandes, etc. avec un détergent fort, un solvant, un détergent abrasif ou du diluant à peinture. Toujours utiliser un détergent doux ou de l'alcool isopropyl.

Examiner le capot et effectuer les réparations nécessaires. Les trousse de réparation peuvent être obtenues chez le concessionnaire.

Nettoyer le châssis. Pour la partie en aluminium, utiliser du détergent pour aluminium et suivre les instructions inscrites sur le contenant.

Si la peinture du châssis est éraflée, faire les retouches nécessaires. Vaporiser de l'enduit protecteur sur les parties non peintes du châssis. Cirer le capot.

○ **REMARQUE:** Ne cirer que les parties lustrées seulement. Toujours recouvrir le véhicule d'une bâche pour la durée du remisage, de façon à le protéger de la poussière.

▼ **ATTENTION:** Si le véhicule est remis à l'extérieur, le recouvrir d'une bâche opaque, sinon les finis tels que le plastique, la peinture, etc., seront avariés par les rayons ultraviolets du soleil.

Inspection générale

Vérifier les raccords et autres éléments du circuit électrique. S'assurer qu'il n'y a pas de fils dénudés ou d'isolations défectueuses. Examiner soigneusement le véhicule et resserrer tous les boulons, écrous ou raccords.

○ **REMARQUE:** Déposer la courroie d'entraînement pour la durée du remisage.

MISE EN ORDRE

Pour vous simplifier la tâche, nous avons établi une liste des vérifications que vous ou votre concessionnaire aurez à effectuer. En vous conformant aux recommandations qui sont faites dans cette section, vous vous assurerez de nombreuses heures de loisirs agréables et peu coûteux avec votre motoneige.

IMPORTANT: Observer les recommandations des passages marqués "avertissement" et "attention" qui s'appliquent aux dispositifs ou aux mécanismes à vérifier. Remplacer les pièces défectueuses avec des pièces d'origine Bombardier ou des équivalents approuvés.

VÉRIFICATIONS À EFFECTUER	PAR LE CONCESSIONNAIRE	●
	PAR LE PROPRIÉTAIRE	○
Changer les bougies*		
Vérifier le niveau d'huile du carter de chaîne		○
Vérifier la tension de la chaîne d'entraînement		○
Vérifier le niveau d'huile du réservoir de la valve rotative		○
Remplacer le filtre à essence (située à l'intérieur du réservoir à essence)		○
Remplir le réservoir à essence		○
Vérifier l'état, la tension et l'alignement de la chenille		○
Vérifier et lubrifier la suspension		○
Vérifier la courroie d'entraînement et l'installer		○
Vérifier l'état et le fonctionnement du câble de l'accélérateur		○
Vérifier la direction, le carrossage des jambes de ski et l'état des lisses		●
Vérifier le câblage (isolations des fils)		○
Vérifier l'état du câble du démarreur		○
Vérifier la solidité de tous les boulons, écrous et articulations		○
Vérifier l'état et le niveau du liquide de refroidissement		●
Vérifier les joints d'étanchéité		●
Vérifier l'état et le fonctionnement du frein		●
Remplacer le filtre d'huile à injection		●
Remplir le réservoir d'huile à injection		●
Ajuster la pompe à injection d'huile		●
Régler l'allumage		●
Vérifier les poulies, les nettoyer et les lubrifier		●
Régler les carburateurs		●

○ ***REMARQUE:** Avant de changer les bougies, il est recommandé de démarrer le moteur afin de brûler l'huile de remisage, en se servant des vieilles bougies. N'effectuer cette opération que dans un endroit bien aéré.

INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

○ REMARQUE: Les causes probables sont inscrites en ordre décroissant de fréquence. La vérification doit par conséquent se faire dans le même ordre.

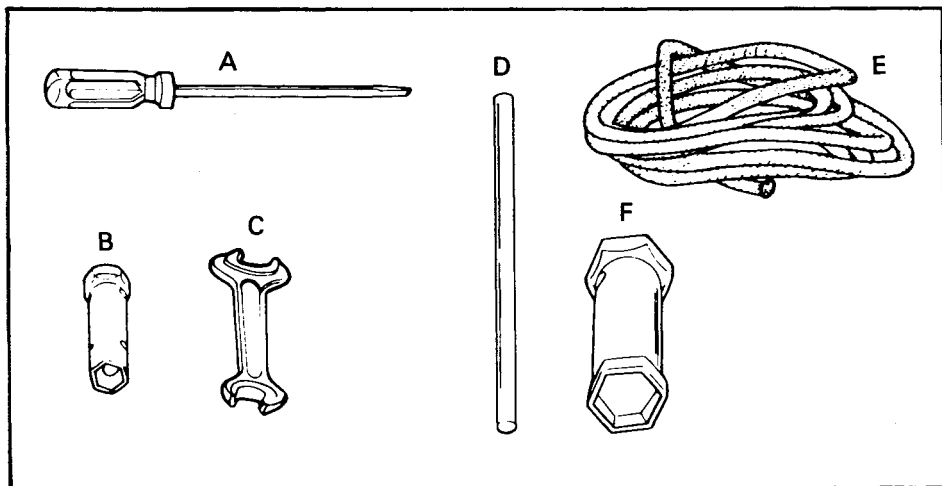
CONSTATATIONS	CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement	1. Le carburant ne parvient pas au moteur.	Vérifier le niveau d'essence et faire le plein. Vérifier si les conduits ne sont pas obstrués (cause 4).
	2. Moteur noyé.	Déposer les bougies humides et amener le commutateur d'allumage à la position ARRÊT. Faire tourner le moteur manuellement. Installer des bougies neuves. Faire démarrer le moteur de la façon habituelle. Si l'ennui persiste, voir votre concessionnaire.
	3. Bougies/allumage	Voir si les bougies sont encrassées ou défectueuses. Débrancher les bougies et les sortir. Brancher de nouveau les fils aux bougies et mettre celles-ci à la masse sur le moteur en prenant soin de les tenir éloignées de l'orifice . Effectuer l'opération de la mise en marche du moteur et voir s'il y a des étincelles. Sinon, remplacer les bougies. Si l'ennui persiste, voir votre concessionnaire.
	4. Conduits de carburant obstrués (eau ou saleté)	Enlever le filtre à essence et le nettoyer; changer la cartouche filtrante au besoin. Vérifier l'état des conduits et la propreté du réservoir.
	5. Carburateur mal réglé.	Voir votre concessionnaire.
	6. Trop d'huile dans le carburant.	Voir votre concessionnaire.
	7. Réglage de l'allumage.	La synchronisation à l'allumage peut être défectueuse. Voir votre concessionnaire.
	8. Compression insuffisante du moteur.	Un mélange de carburant trop pauvre peut provoquer l'usure excessive du moteur, causant ainsi une compression insuffisante. Voir immédiatement votre concessionnaire.
Le moteur ne tourne pas	1. Moteur grippé.	Voir votre concessionnaire.

CONSTATATIONS	CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
Manque d'accélération ou de puissance du moteur	1. Bougies encrassées ou défectueuses.	Voir la cause no 3 de la section "Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement".
	2. Conduits de carburant obstrués (eau ou saleté).	Vérifier le conduit de carburant. Voir la cause no 4 de la section "Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement".
	3. Carburateurs.	Voir votre concessionnaire.
	4. Allumage.	Vérifier d'abord les causes 2 et 3 ("Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement"). Si l'ennui persiste, voir votre concessionnaire.
	5. Moteur.	Si vous ne pouvez déterminer exactement la cause, voir votre concessionnaire.
Le moteur a des retours de flamme	1. Bougies.	Vérifier la cause no 3 ("Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement").
	2. Surchauffe du moteur.	Manque de liquide de refroidissement, refaire le plein. Mélange trop pauvre au carburateur, voir votre concessionnaire.
	3. Allumage incorrect.	Voir votre concessionnaire.
Le moteur n'atteint pas sa vitesse maximale	1. Courroie d'entraînement.	Vérifier si elle est usée ou défectueuse. La remplacer au besoin.
	2. Mauvais réglage de la chenille.	Vérifier la tension et l'alignement de la chenille. Ajuster selon les spécifications. Voir Entretien.
	3. Moteur.	Vérifier les causes 1 à 5 ("Manque d'accélération ou de puissance du moteur").
	4. Mauvais alignement des poulies.	Voir votre concessionnaire.

OUTILS

L'équipement standard de chaque motoneige neuve comprend une trousse d'outils: tournevis, clés, câble de démarreur de rechange, etc...

Outils standard



- A. Tournevis
- B. Douille 10 / 13 mm
- C. Clé ouverte 10 / 13 mm
- D. Poignée de douille
- E. Câble de démarreur
- F. Douille 21 / 26 mm

FICHE TECHNIQUE

	FORMULA MX	FORMULA PLUS
MOTEUR		
Type	467	537
Nombre de cylindres	2	2
Alésage	69.5 mm (2.736")	72.0 mm (2.835")
Course	61.0 mm (2.402")	64.0 mm (2.520")
Cylindrée	462.8 cm ³ (28.24 po ³)	521.2 cm ³ (31.81 po ³)
Taux de compression (effectif)	6.5:1	7.5:1
Régime maximum	8500 tr/mn	9000 tr/mn
Type de carburateur	PDM Mikuni VM 34-320 MAG Mikuni VM 34-321	PDM Mikuni VM 40-29 MAG Mikuni VM 40-30
Réglage du carburateur:		
— mélange du ralenti	1 1/2 tour	2 tours
— ralenti	1800-2000 tr/mn	1800-2000 tr/mn
Réservoir à huile de — SI	455 ml	455 ml
la valve rotative — Imp.	16 oz	16 oz
Capacité du système — SI	4.2 l	4.2 l
de refroidissement — Imp.	148 oz	148 oz
— É.-U.	142 oz	142 oz
Mélange antigel/eau (% par volume)	55/45	55/45
Thermostat	37° C (98° F)	42° C (108° F)
Bouchon de radiateur	13 lb/po ² (90 kPa)	13 lb/po ² (90 kPa)
Couples de serrage:		
— écrous de culasse	M8: 20 N•m (15 lbf•pi)	
— écrous de carter	M8: 20 N•m (15 lbf•pi) M6: 9 N•m (7 lbf•pi)	
— écrou de volant magnétique	M22: 100 N•m (74 lbf•pi)	
CHÂSSIS		
Longueur hors tout	271.8 cm (107")	
Largeur hors tout	104.1 cm (41")	
Hauteur hors tout	91.4 cm (36")	
Écartement des skis (centre en centre)	92.1 cm (32.25")	
Poids	198.7 kg (438 lb)	
Surface portante	5968 cm ² (925 po ²)	
Pression au sol	3.33 kPa (.474 lb/po ²)	

	FORMULA MX	FORMULA PLUS
ROUAGE D'ENTRAÎNEMENT		
Chenille:		
– largeur	38.1 cm (15'')	41.9 cm (16.5'')
– longueur	290 cm (114'')	290 cm (114'')
– tension	13 mm (1/2'') entre la glissière et l'intérieur du bas de la chenille	
– alignement	Distance égale entre les bords des guides de chenille et les glissières.	
Rapport d'engrenages	26/40	26/38
Courroie d'entraînement		
– numéro	414 5233 00	
– largeur MAX.	34.9 mm (1 3/8'')	
– largeur MIN.	31.7 mm (1 1/4'')	
Capacité du carter de chaîne	256 ml (9 oz)	
CIRCUIT ÉLECTRIQUE		
Éclairage (puissance)	12 V. 160 W	12 V. 160 W
Ampoule:		
– phare	60/60 W	60/55 W halogène
– arrière/arrêt	5/21 W	5/21 W
– indicateur de vitesse	5W	5W
– compte-tours	N.A.	5 W
– indicateur de température	5W	5W
– indicateur du niveau d'essence	N.A.	2W
Fusible:		
– compte-tours	N.A.	0.1 A
Bougie		
– type	NGK BR8ES	NGK BR8ES
– écartement	0.4 mm (0.016'')	0.4 mm (0.016'')
Réglage de l'allumage:		
– marque de réglage (A.P.M.H.) direct	2.5 mm (.098'') 21°	1.75 mm (.069'') 17°
– réglage à la lampe stroboscopique	6000 tr/mn	6000 tr/mn

	FORMULA MX	FORMULA PLUS
CARBURANT		
Type d'essence		Super
Capacité du réservoir		
— SI		40.9 litres
— Imp.		9.0 gal
— É.U.		10.8 gal
Type d'huile recommandé	huile à injection pour motoneige Bombardier	
Capacité du réservoir— SI		2.9 litres
d'huile à injection — Imp.		102 oz
— É.U.		98 oz
FREIN		
Type	À disque, autoréglable	
Épaisseur minimum des garnitures	Voir section "Entretien"	
Réglage de la manette	Distance d'au moins 13 mm (1/2") entre la manette et la poignée du guidon lorsque le frein est actionné à fond.	

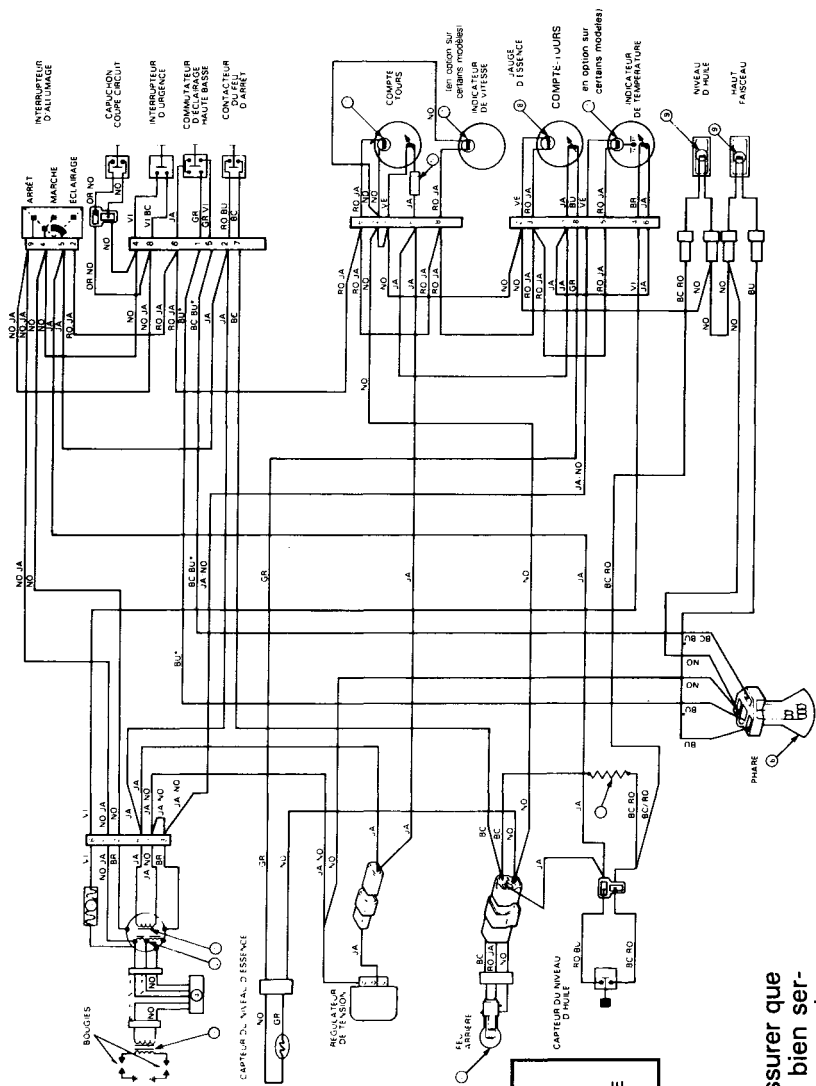
Bombardier Inc. se réserve le droit d'effectuer des changements dans le dessin et les caractéristiques de ses véhicules, et/ou d'y effectuer des apports ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à effectuer lesdites opérations sur les véhicules déjà fabriqués.

N.A.: Non applicable

SCHÉMA DE CÂBLAGE

Formula MX & Formula Plus

- 1 BOBINE D'ÉCLAIRAGE
- 2 GÉNÉRATRICE D'ALLUMAGE
- 3 BOBINE D'ALLUMAGE
- 4 AMPLIFICATEUR
- 5 LAMPE 5-2 1W
- 6 LAMPE 60-55W
- 7 LAMPE 5W
- 8 LAMPE 2W
- 9 LAMPE 10 W
- 10 FUSIBLE 0.1 A
- 11 RÉSTANCE 30 Ω
- 12 SONDE DE CHALEUR



CODE DES COULEURS

NO	—	NOIR
BC	—	BLANC
RO	—	ROUGE
BU	—	BLEU
JA	—	JAUNE
VE	—	VERT
GR	—	GRIS
VI	—	VIOLET
OR	—	ORANGE
BR	—	BRUN

AVERTISSEMENT: S'assurer que toutes les coses sont bien serrées au bout des fils et que tous les logements de raccord sont correctement fixés.

UNITÉS DE BASE

MESURE	UNITÉ	SYMBOLE
longueur	mètre	m
masse	kilogramme	kg
liquide	litre	l
température	Celsius	°C
pression	kilopascal	kPa
couple de serrage	Newton mètre	N•m
vélocité	kilomètre par heure	km/h

PRÉFIXES

PRÉFIXE	SYMBOLE	SIGNIFICATION	VALEUR
kilo	k	mille	1,000
centi	c	un centième de	0.01
milli	m	un millième de	0.001

*LES MESURES INTERNATIONALES DU SYSTÈME MÉTRIQUE (SYSTÈME INTERNATIONAL) ONT POUR ABRÉVIATION "SI" DANS TOUTES LES LANGUES.

NOTES

NOTES

CHANGEMENT D'ADRESSE/ TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ

Tout changement d'adresse ou tout transfert de propriété doit être signalé au fabricant. Pour ce, remplir et retourner la carte appropriée.

AVIS À TOUS LES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES: Lors d'un transfert de propriété, assurez-vous de recevoir, de l'ancien propriétaire, la carte d'enregistrement de garantie du véhicule (copie cartonnée). Aussi, inclure une photocopie de cette carte d'enregistrement avec le formulaire du transfert de propriété.



CHANGEMENT D'ADRESSE

NUMÉRO DE SÉRIE DU VÉHICULE

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

ANCIENNE ADRESSE:

NOM

NO

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT/PROVINCE

ZIP CODE/CODE POSTAL

NOUVELLE ADRESSE

NOM

NO

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT/PROVINCE

ZIP CODE/CODE POSTAL



TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ

NUMÉRO DE SÉRIE DU VÉHICULE

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Les droits de propriété de ce véhicule sont transférés

DE:

NOM

NO

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT/PROVINCE

ZIP CODE/CODE POSTAL

À:

NOM

NO

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT/PROVINCE

ZIP CODE/CODE POSTAL



BOMBARDIER INC.
CENTRE D'ADMINISTRATION DE LA GARANTIE
VALCOURT, QUÉBEC
CANADA, J0E 2L0

BOMBARDIER INC.
CENTRE D'ADMINISTRATION DE LA GARANTIE
VALCOURT, QUÉBEC
CANADA, J0E 2L0

